La Grièche

La feuille de contact de la Cellule Ornithologique du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse
N°53 – Juin 2018

SOMMAIRE

- La chronique de l'hiver dernier p. 1
- Le pêcheur pêché p. 28
- Les oiseaux nicheurs de la vallée de l'Eau Blanche p. 31
- La mésaventure d'une Effraie des clochers p. 40
- Ham-sur-Meuse en février p. 43
- Le cotoneaster sauvage p. 48

natagora Entre-Sambre-et-Meuse

Cercles des Naturalistes de Belgique asbl
Section LE VIROINVOL

COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :
JACQUES ADRIAENSEN, ANDRE BAYOT, MARIE-FRANCOISE BERNY, PHILIPPE DEFLORENNE, MEVE DIMIDSCHTEIN, CHARLES DORDOLO, PASCALE HINDRICQ, THIERRY DEWITTE, GEORGES HORNEY, MARC LAMBERT, MICHAEL LEYMAN, OLIVIER ROBERFROID.

LA « GRIÈCHE » et le Moineau friquet

Oiseau emblématique de l'année 2018 au sein de notre régionale, le Moineau friquet est au centre de nos préoccupations. En effet, les premières enquêtes de terrain confirment le déclin catastrophique de l'espèce, déclin marqué par l'absence totale d'individus contactés lors des deux guidances spécifiques organisées en mars et avril à Pesche et Presgaux !
Par ailleurs, l'appel à collaboration lancé dans le numéro précédent de la Grièche n'a pas non plus reçu d'écho. La participation du plus grand nombre d'observateurs est pourtant indispensable si nous voulons réaliser un recensement correct de l'espèce.
Mais notre équipe ne baisse pas les bras pour autant ! Après la construction et la pose de nichoirs spécifiques et l'organisation de guidances spécifiques, nous relançons l'appel à collaboration : vous pouvez participer à cette enquête en nous transmettant vos observations de Moineaux friquet ou en effectuant près de chez vous un ou plusieurs « carrés » à la recherche de l'espèce. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter Arnaud qui se fera un plaisir de vous transmettre les infos nécessaires quant à la méthodologie à adopter (et rassurez-vous, c'est à la portée de toutes et tous !) : arnaud.laudelout@natagora.be
Enfin, rejoignez-nous pour la troisième et dernière guidance prévue à la recherche de notre « pierrot » : celle-ci aura lieu le samedi 9 juin prochain au départ de Sart-en-Fagne (rendez-vous 09h30 devant l'église). Pour toute question ou info : esm@natagora.be ! Bonnes recherches et à bientôt sur le terrain !

Pour le comité, Jacques ADRIAENSEN et André BAYOT

Petit rappel : l'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est : **lagrieche@gmail.com** ou par courrier postal: 212, rue des fermes à 5600 Romedenne.
Vous pouvez encoder vos données en ligne sur : http://observations.be/ ou sur http://lagrieche.observations.be/index.php (même base de données).
Si vous souhaitez nous soumettre vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com.
Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir « La Grièche » en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg**.

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : http://www.natagora.be/index.php?id=1760

LA CHRONIQUE

DECEMBRE 2017 – FEVRIER 2018

L'hiver dernier, bien que globalement classique sur le plan météorologique, s'est déroulé tout en contrastes. Alors que décembre se distingue par le triste record du **mois le plus sombre du siècle** et que janvier ne fait guère mieux, février s'avère être le plus ensoleillé de ces 30 dernières années (pour un mois de février). Sur le plan des précipitations, alors que décembre est très anormalement arrosé, février se classe parmi les plus secs de ces 3 dernières décennies.

L'hiver 2017-2018 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique de l'hiver 2018 à Uccle (de décembre 2017 à février 2018) pour 4 paramètres. La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison. La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m²	jours	heures:minutes
HIVER 2017-2018				
Hiver 2017-2018	3,8	232,6	56	186 :56
Caractéristiques (*)	n	n	n	n
Normales	3,6	220,5	54,8	180 :29
DECEMBRE 2017				
Décembre 2017	4,4	130,1	26	**10 :29**
Caractéristiques (*)	n	ta	ta	EX
Normales	3,9	81	19	45:08
JANVIER 2018				
Janvier 2018	6,0	80,8	21	**26 :59**
Caractéristiques (*)	a	n	n	EX
Normales	3,3	76,1	19	58:34
FEVRIER 2018				
Février 2018	0,8	21,7	9	149 :28
Caractéristiques (*)	a	a	a	ta
Normales	3,7	63,1	16	76 :36

(*) Définitions des niveaux d'anormalité :

Code	Niveaux d'anormalité	Phénomène égalé ou dépassé en moyenne une fois tous les …
n	normal	-
a	anormal	6 ans
ta	très anormal	10 ans
EX	exceptionnel	30 ans

DECEMBRE 2017 – FEVRIER 2018

Comme chaque hiver, le site des barrages de l'Eau d'Heure attire une avifaune aquatique riche et variée. Le Plongeon imbrin y a hiverné ; un second individu lui a même rendu une courte visite. Plus rare encore l'hivernage d'une Macreuse noire, habituellement de passage seulement, a pu être suivi par de nombreux ornithologues. Cet individu, d'abord pris pour une femelle, s'est avéré être un jeune mâle au fil de sa mue printanière. Un grèbe jougris y a aussi pris ses quartiers d'hiver, ainsi que jusqu'à 6 Grèbes à cou noir. Ces espèces n'hivernent habituellement pas sur le site. Une recherche plus intensive des laridés a permis la découverte d'un Goéland marin et de diverses Mouettes mélanocéphales.
Du côté de Virelles, on note un hivernage probable du Butor étoilé, espèce emblématique du site mais aussi l'observation de deux Panures à moustaches.
L'hivernage d'un Héron garde-bœufs dans la zone de Mariembourg et Frasnes-lez-Couvin a aussi attiré un nombre important d'ornithologues ainsi que les Hiboux des marais dont l'hivernage traditionnel en ESEM se confirme à nouveau.
À cette liste déjà longue, nous pouvons souligner la présence hivernale en faibles densités de la Fauvette à tête noire, du Pouillot véloce ou encore du Roitelet triple-bandeau.
Et puis, gardons le meilleur pour la fin, au moins 2 mâles de Chevêchettes d'Europe se font entendre au sein de la forêt ardennaise…

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : Observé principalement sur les plans d'eau des BEH avec un maximun de 35 ex. le 25/12. Quelques individus sont régulièrement signalés à Roly, Falaën, Boussu-les-Walcourt ainsi qu'à Virelles.

Cygne chanteur (*Cygnus cygnus*) : Hivernage restreint à 2 individus. C'est la plus mauvaise année depuis au moins 30 ans ! Ils sont observés la première fois le 08/01 aux BEH. Le duo sera présent jusqu'au 28/01, occupant principalement l'étang de Falemprise, les champs à Erpion et à Clermont.

Cygne chanteur - 14 01 2018 - BEH - © Hugues Dufourny

Oie cendrée (*Anser anser*) : Les premiers oiseaux sont observés le 06/12, 6 individus amerrissant à Virelles. Quelques ex. sont aussi observés à Gozée, Soumoy et Roly.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : L'espèce est signalée durant toute la période concernée sur l'ensemble de l'ESEM en groupe pouvant compter jusque 400 individus.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : Observation d'un seul individu, généralement en compagnie des Bernaches du Canada. La première donnée date du 11/01 à Waulsort, la dernière du 28/02 à Soumoy.

Ouette d'Egypte (*Alopochen aegyptiacus*) : Bien présente sur l'ensemble de l'ESEM. L'ouette occupe des espaces variés et réduits, ainsi un couple occupe le parc Saint Roch à Couvin, un autre un étang de 10 ares à Vaucelles. Un groupe de 15 individus est signalé régulièrement à Nalinnes. Il ne fait aucun doute que la population de cette espèce « invasive », peu exigeante, est en progression constante sur le territoire de l'ESEM et de la Belgique.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : Joliment bariolé, grand amateur de mollusques, le tadorne est observé du 17/01 au 16/02 de 1 à 3 ex. uniquement à la Plate Taille et sur l'étang de Virelles. Du 27/01 au 07/02, 3 ex. stationnent à Virelles. L'espèce reste confidentielle.

Canard mandarin (*Aix galericulata*) : Observation de maximum 2 individus à l'écluse de Waulsort le 14/01 et de 5 individus, le 18/02, à Loverval.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : Belle présence hivernale de ce barbotteur grégaire. Il fréquente les herbiers, évitant de se mêler aux autres canards. Première observation de 12 ex. le 02/12 au lac de l'Eau d'Heure ; 19 ex viendront se joindre à eux le 06/12. Ainsi, un maximum de 31 individus est remarqué sur les BEH. La présence de l'espèce est signalée sur le site jusqu'au 28/02.

Canard siffleur - 05 12 2017 - BEH
© Jean-Claude Gillet

Canard chipeau (*Anas strepera*) : L'hiver 2018 offre un hivernage remarquable pour ce canard de surface exclusivement végétarien qui se mêle volontiers aux Canards colverts. Arrivés début décembre aux BEH, sont comptés à la Plate Taille 60 ex. le 06/12 et 57 ex. le 12/12. L'observation de 97 ex. le 25/12 toujours à la Plate Taille est notable. Indépendamment de ces grands rassemblements, le chipeau est observé par groupes allant de 1 à 20 sur toute la période concernée sur les étangs de Virelles et de Roly.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : Le plus petit de nos canards dont le mâle nous offre un plumage magnifique élit domicile sur les lacs aux BEH tout comme la majorité des hivernants. Ils sont observés en bandes à la Plate Taille, avec 23 ex. le 06/12 et 46 individus le 12/12. Le site des étangs de Roly est occupé par de beaux groupes : 21 ex. le 15/12, 34 ex. le 31/12 et 23 ex. le 20/01. En dehors de ces comptages remarquables, les observations de petits groupes sont fréquentes sur les sites précités mais aussi à Frasnes, Acoz, Nalinnes et aux étangs de Virelles.

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : Laissé pour compte, le colvert fait partie intégrante de toutes nos sorties ornithologiques. Citons 314 ex. le 31/12 à Roly, 711 ex. le 13/01 au BEH et 102 ex. le 17/02 à l'étang de Virelles.

Canard pilet (*Anas acuta*) : Gracieux et élégant, sa fine silhouette est observée une seule fois avec 2 ex. le 16/01 à l'étang de Virelles.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : Sa livrée est un ravissement. 24 ex. arrivent le 01/12 à la Plate Taille, suivis de 183 ex. le 17/12 à l'étang de Virelles. Toujours à Virelles, 261 ex. sont comptés le 24/12. Entretemps, quelques individus sont présents aux BEH.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : Ce plongeur est observé la première fois le 05/12 avec 1 ex. à Falemprise. Aux BEH, 100 ex. sont signalés le 09/12, 42 ex. le 25/12 et 154 ex. le 28/02. Aux étangs de Roly, la première observation est notée le 07/12, des petits groupes sont observés durant toute la période avec jusqu'à 41 ex. le 27/01. L'étang de Virelles attire également pas moins de 397 individus le 13/01.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : De très grands groupes sont présents tout au long de la période concernée ainsi aux BEH, 300 ex. le 09/12, 578 ex. le 12/12, 601 ex. le 25/12 et 504 ex. le 16/02. En dehors de ces grands groupes, des observations allant de 1 à 100 individus sont effectuées sur les différents lacs des BEH durant toute la période. 82 ex. prennent leurs quartiers à l'étang de Virelles le 13/01, ensuite 11 ex. le 23/02. Aux étangs de Roly, la première observation est faite le 15/01 avec 10 ex., ensuite 32 ex. le 27/01, 2 ex. le 31/01 et 07 ex. le 10/02. Quelques individus sont signalés de manière éparse : par exemple 22 ex. à Chimay le 28/01.

Macreuse noire (*Melanitta nigra*) : Bien loin de son habitat habituel d'hivernage (les bords de mer), ce qui semblait être au début de la période une femelle, est observée à partir du 03/12 à la Plate Taille. Au fur et à mesure de sa mue, elle s'est avérée être… un mâle de premier hiver. Parfois nommée « mouclière », la Macreuse noire trouve ici les mollusques. Elle les prend en plongée, pouvant durer jusqu'à 50 secondes, à une profondeur de 2 à 7 mètres.

Macreuse noire - 11 02 2018 - BEH - © Charles Henuzet

Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*) : Les observations régulières permettent de noter que le Garrot à œil d'or est exclusivement mentionné aux BEH et à l'étang de Virelles. Aperçu aux BEH le 06/12 avec 12 ex. et le 25/12 avec 11 ex. Un chanteur est signalé le 06/01, donnant lieu au spectacle synchronisé de la parade nuptiale. Au lac de Virelles, les 6 premiers individus sont mentionnés le 06/12. 12 ex. le 13/01 et le 27/01, 16 ex. le 17/02. Le plus grand rassemblement sera signalé, toujours à Virelles, le 23/02 avec 22 individus.

Garrots à œil d'or - 27 01 2018 - BEH - © Jean-Marie Schietecatte

Harle piette (*Mergus albellus*) : Amateur de poisson, le Harle piette séjourne d'une part aux étangs de Roly avec des mentions régulières à partir du 28/12 (de 1 à 7 ex.) et d'autre part, à l'étang de Virelles, avec 1 mâle vu du 30/12 au 17/02. Enfin, aux BEH, mention de 1 mâle du 01/12 au 28/12 et du 08/02 au 16/02. Sa présence reste confidentielle.

Harle bièvre (*Mergus merganser*) : Excellent plongeur jusqu'à 6 mètres. Les étangs de Roly accueillent jusqu'à 14 individus le 25/02, les BEH (avec une préférence pour le lac du Ry jaune) accueillent 7 ex. le 08/02. A Virelles, un maximum de 8 ex. est observé le 27/01. Indépendamment de ces maxima, de 1 à 5 oiseaux sont observés régulièrement sur les 3 sites. L'espèce reste discrète.

Perdrix grise (*Perdrix perdrix*) : Signalons un groupe de 8 ex. le 29/12 et de 20 ex. le 02/01 à Clermont.

Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*) : Signalé de manière régulière, principalement à l'unité ou tout au plus par paire.

Plongeon imbrin (*Gavia immer*) : Les BEH, bien que trop situés à l'intérieur des terres, hébergent chaque hiver cet oiseau adepte des lacs d'une certaine profondeur, avec bien souvent des individus solitaires de premier hiver. Robin Gailly en dénombrera quand même deux devant le centre Adeps le 17/12.

Plongeon imbrin
02 12 2017 - BEH
© Jean-M. Schietecatte

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) : C'est aux BEH qu'il faut rechercher ce petit grèbe, dont un maximum de 61 oiseaux est signalé le 16/02.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : Un maximum de 173 individus est dénombré aux BEH le 28/02. Très peu de données sur les autres plans d'eau avec ces maxima de 4 exemplaires pour Roly le 15/01 et 3 pour Virelles le 13/01.

Grèbe jougris (*Podiceps grisegena*) : Un oiseau a hiverné aux BEH à partir du 02/12.

Grèbe jougris
02 12 2017 - BEH
© Damien Grégoire

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : Hivernage exceptionnel pour cette espèce aux BEH ! Le maximum est atteint le 28/12.

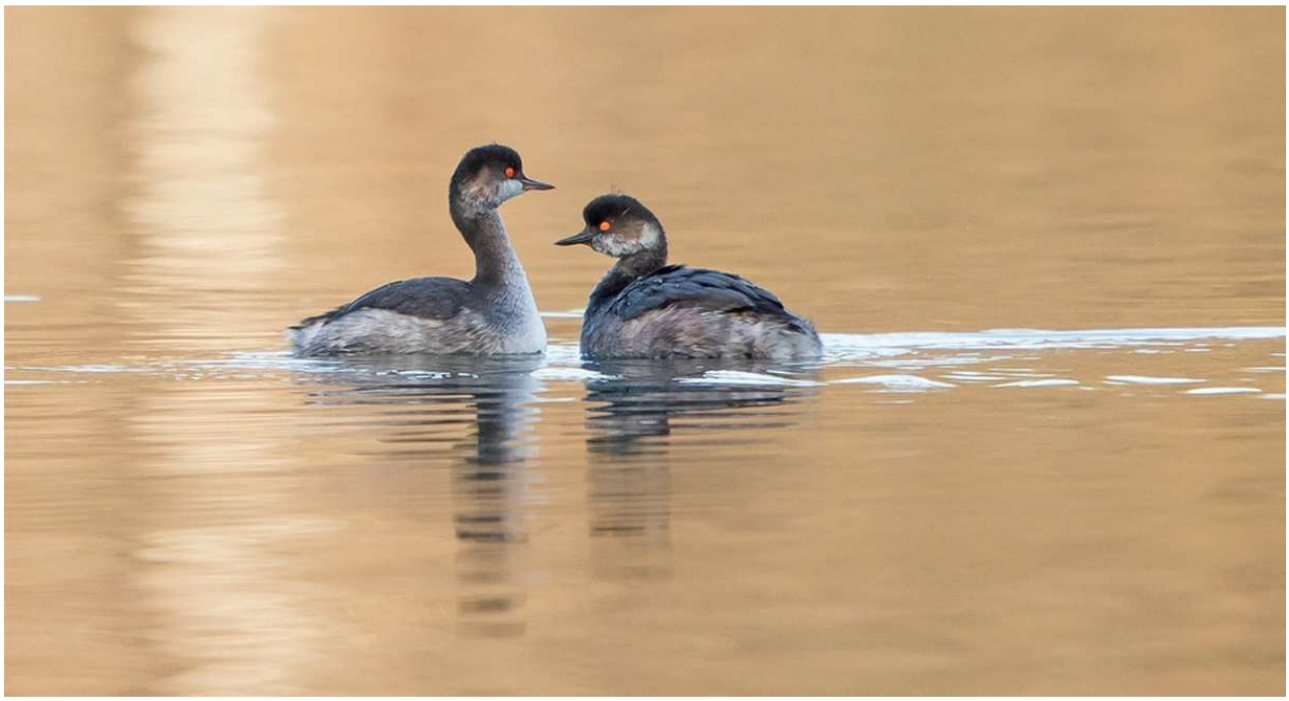

Grèbe à cou noir - 16 02 2018 - BEH - © Charles Henunzet

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : C'est au dortoir et au cœur de l'hiver que l'on estime au mieux nos effectifs régionaux. Aux BEH, maximum 148 ex. le 16/2, à Virelles 121 ex. dont 70 adultes le 17/02, 118 ex. à Labuissière le 13/01, 131 ex. à Gozée le 13/01 également. Soulignons ce beau vol en « V » de 60 individus le 16/01 du côté de Petite-Chapelle, cet individu porteur d'une bague allemande le 06/12 aux BEH et cet immature survolant à basse altitude l'Eau Noire, au cœur du village de Nismes le 27/01.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) : 2 maigres données pour le « bœuf des marais », toutes les deux rapportées par Sébastien Pierret les 13/01 et 24/02 dans la roselière nord de Virelles. L'oiseau observé à 2 mètres d'une Grande Aigrette pêchait le long d'un chenal épargné par le gel.

Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) : L'hivernage de cet unique individu mentionné quelques jours après une Aigrette garzette dans le même secteur, se poursuit à Mariembourg où l'oiseau est toujours observé en fin de trimestre. Tantôt au pied des étables de la ferme voisine, tantôt dans les prairies humides longeant la route très fréquentée. L'oiseau est quelquefois observé immobile, mais il occupe généralement son temps en inspectant consciencieusement le sol par des allées et venues répétées, accompagné d'une Grande Aigrette et/ou d'un Héron cendré.

Héron garde-boeufs - 29 12 2017 - Mariembourg - © Laurent Malbrecq

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : Ce héron de taille modeste est de plus en plus régulier, en halte, dans notre région. Le caractère méditerrannéen de cet ardéidé observé à Mariembourg poussera donc l'oiseau à ne nous offrir qu' une courte halte du 04 au 09/12.

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : Aucun recoin de notre région n'est épargné et le record de données est pour elle : 711! Pour les maxima, 45 ex. au dortoir de Virelles le 13/01, 20 ex. observés quotidiennement sur le plateau de Jamagne, 21 ex. sur les hauteurs de Villers-la-Tour. Plus modestement, 13 ex. pour les BEH le 16/02, 11 ex. du côté de Chastrès le 05/02 et 10 ex. du côté de Roly le 08/12.

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : Observé isolement ou en tout petits groupes un peu partout en ESEM. 22 ex. aux BEH le 16/02 dont 5 nids occupés aux abords du lac de Féronval. Le lac de l'Eau d'Heure abrite également quelques nids. Notons également 7 ex. au dortoir de Virelles le 17/02, 9 ex. s'alimentant à Chastrès le 05/02 et les 10 ex. à Franchimont le 02/02.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : Le couple de Virelles ne semble pas s'être éloigné bien loin de son territoire pendant cette période hivernale. Le 15/12, 2 oiseaux sont observés au dortoir et ils seront signalés tout au long du trimestre avec ces claquements de bec entendus dès le 17/02. Á noter, 1 ex. observé à Petite-Chapelle le 10/01 et un autre individu en vol sur le Ravel de Mariembourg le 1er février.

Milan royal (*Milvus milvus*) : Toutes les observations concernent des individus isolés si l'on excepte, pour la période, ces deux premiers oiseaux observés le 05/02 dans la réserve de Romedenne, ce qui pourrait présager un hivernage. Le chemin de retour est amorcé par cet oiseau observé le 28/01 à Matagne-la-Petite, et un autre du côté de Seloignes le 13/02. Á partir du 21/02, les observations seront quasi quotidiennes.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : Rare en hiver chez nous, un oiseau sera observé du côté de Pry le 19/02 et un mâle observé le 22/02 à Saint-Remy.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : Pas moins de 145 mentions pour notre élégant rapace hivernant. Le dortoir de Salles comptabilisera jusqu'à 4 individus. Toutes ces observations feront majoritairement état d'oiseaux isolés et couvriront les communes d'Hemptinne, Castillon, Tarcienne, Jamagne, Erpion, Fontaine-Valmont, Matagne-la-Petite, Waulsort, Ermeton-sur-Biert, Roly, Gochenée, Fraire et Virelles.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : L'autour est bien trop discret pour se laisser autant observer. Il ne sera mentionné que 11 fois durant ce trimestre : à Villers-le-Gambon, Nismes, Hanzinne, Petigny, Merlemont, Sart-en-Fagne, Thuin, Morialmé, Oignies-en-Thiérache ou encore à Roly avec cette femelle immature posée sur un épicéa le 17/01.

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*): 110 mentions pour la terreur des mangeoires. 3 ex. seront observés simultanément à Romerée le 17/12; le premier attaquant des étourneaux au sol, le second des pinsons perchés et le troisième rejoignant le second avant de tournoyer ensemble. Notons également ce couple vu le 03/01 à Seloignes, avec la femelle vue avec une Mésange bleue dans les serres. En chasse, ils prennent parfois de grands risques comme cet oiseau retrouvé au pied d'une vitre à Chimay ou cet autre individu sur le toit d'une voiture à Couvin.

Epervier d'Europe - 10 12 2017 - Surice - © Olivier Colinet

Buse variable (*Buteo buteo*) : Les données sont très nombreuses et fournies. Plus de 400 pour cet hiver ! Parmi elles on épinglera les 12 ex. vus à Hemptinne-lez-Florennes le 18/12 et les 11 ex. repérés sur 4 km de route près de Cul-des-Sarts le 21/12. Le 04/02, deux couples semblent mimer l'échange de proies à Sautour et le 18/02, un couple est observé au nid à Saint-Aubin (Florennes).

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : Quelle progression depuis la disette de l'hiver 2012-2013 ! Notre petit faucon au vol de Saint-Esprit est très bien représenté dans toute la région cet hiver. Le 21/12, sept ex. sont dénombrés sur 4 km de route. Á Salles (Chimay), un individu passe ses nuits sous une corniche de chapelle durant au moins trois semaines. Un premier accouplement est noté à Boussu-en-Fagne le 19/02 près d'une ferme.

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : Une seule donnée relate un erratique, non loin de Florennes, le 18/12.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : L'espèce est à nouveau bien présente cet hiver dans l'ESEM. Les données les plus fréquentes proviennent sans surprise des environs des BEH.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : Seulement 4 données d'individus isolés à Virelles, Roly et Romedenne, pour cet habitué de nos fonds humides. Seule la vallée de l'Hermeton à Romedenne nous apporte une donnée de 2 ex.

Gallinule poule d'eau
08 02 2018 - BEH
© Jean-Claude Gillet

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : Les effectifs hivernaux de cet oiseau sont à nouveau à la baisse. Même si pas mal de données sont rapportées, elles font état de moins de 6 ex., à l'exception de ces 10 individus observés à Thy-le-Château.

Foulque macroule (*Fulica atra*) : C'est à nouveau lors des dénombrements hivernaux des oiseaux d'eau (DHOE) de janvier et février que l'on dépasse les effectifs de 1000 oiseaux aux BEH. L'étang de Virelles et celui de Roly ne voient pas leurs effectifs dépasser respectivement 8 et 5 ex. durant tout cet hiver.

Grue cendrée (*Grus grus*) : Remarquons le passage en vol, au cœur de l'hiver, d'un groupe de 15 oiseaux au-dessus de Virelles le 07/01. La migration reprend lentement son cours à partir du 12/02.

Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) : 13 individus se posent pour la journée le 12/12 sur le lac de l'Eau d'Heure. L'une d'entre elles arbore une calotte noire très réduite.

Pluvier doré (Pluvialis apricaria) : Un individu est contacté le 27/12 à Mariembourg. Deux ex. passent en vol dans la même localité le 03/01. À Falemprise on note encore un ex. le 06/01 en compagnie de vanneaux.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : Quelques troupes bien fournies sont relevées en décembre, comme à Frasnes-lez-Couvin le 16 (200 ex.), à Seloignes le 18 (200 ex.) et à Virelles (250 ex.). Janvier n'est pas en reste avec 200 ex. le 12 à Forge-Philippe, 210 ex. le 14 à Vogenée (Walcourt) et 840 ex. le 25 à Saint-Remy (Chimay). Par contre, le froid intense de la dernière décade de février semble ramener quelques groupes en mouvement migratoire vers le sud et seuls les environs de Florennes et de Mariembourg voient leurs effectifs dépasser la centaine.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : Une trentaine de données pour cet oiseau particulièrement mimétique : ce n'est pas mal ! La plupart ne concerne qu'un isolé, mais le 10/02, 8 ex. sont « levés » à Forges.

Bécassine sourde (*Lymnocryptes minimus*) : 4 données pour ce limicole plus que discret. Un ex. dans les prés de Virelles le 09/01, 3 ex. à Roly le 17/01, 1 ex. dans la même localité le 25/02 et 1 ex. dans une roselière étrépée de l'étang de Virelles.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : Une fois n'est pas coutume, Virelles n'emporte pas la palme du plus grand nombre pour cet hiver. Le maximum de 45 ex. est noté dans la vallée de l'Hermeton (Romedenne) le 16/02. Roly en rassemble 17 individus le 17/01 et les environs des BEH peinent à en accueillir 9 ex. le 10/02.

Bécassine des marais –28 09 16 - Virelles - © JY Scohy

Courlis cendré (Numenius arquata) : Le 09/01, un ex. passe en criant au-dessus de la Sambre près d'Erquelinnes et 2 autres sont repérés le 28/02 au lac de la Plate Taille.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : La vallée de l'Hermeton (Romedenne) nous apporte trois données d'isolés, respectivement les 05, 06 et 22/12.

Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : Les recherches menées dans le cadre du recensement hivernal des laridés, activité qui n'avait plus été effectuée depuis près de 10 ans, ont permis 7 observations de cette mouette peu commune. Difficile de dire s'il s'agit d'oiseaux hivernants. Nous pouvons juste affirmer qu'un oiseau de premier hiver et un adulte ont au minimum été contactés durant l'hiver.

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) : Le nombre de Mouettes rieuses hivernant dans l'ESEM a été particulièrement faible cette année. Peut-être peut-on incriminer la douceur de l'hiver. Mais il semble plus probable que la fermeture des décharges à ciel ouvert en Belgique (et notamment celle d'Erpion) a eu un effet négatif sur la population hivernante de laridés. Tout au plus, 5.000 oiseaux seront comptabilisés le 27/01 au dortoir de la Plate Taille mais ceux-ci ne sont déjà plus que 3.000 le 23/02 alors qu'il n'était pas rare de dépasser les 10.000 oiseaux au début des années 2000. Deux oiseaux bagués nous éclairent sur l'origine des oiseaux, un polonais et un hollandais.

Goéland cendré (*Larus canus*) : Les Goélands cendrés ont mis un certain temps à arriver cet hiver. La raison est très probablement à rechercher dans la douceur qui a caractérisé celui-ci. Si quelques centaines d'individus étaient déjà présents en décembre, il faut attendre le comptage de la mi-janvier pour atteindre les 1200 ex. au dortoir de la Plate Taille. Ensuite, 2500 ex. y seront comptés le 23/02 suite à un sursaut de l'hiver. Peu d'individus sont porteurs de bagues colorées, un oiseau norvégien sera toutefois repéré le 26/01 à Féronval (BEH).

Goéland brun (*Larus fuscus*) : Des Goélands bruns ont été signalés ici et là durant tout l'hiver. Le 27/01, lors de l'estimation réalisée au dortoir de la Plate Taille, 400 ex. y sont dénombrés. 90 % des individus sont des adultes, les immatures de premier, deuxième ou troisième hiver ne comptant que pour 10%. Ce phénomène est bien connu. Les individus hivernants dans notre région, souvent originaires des régions proches de la Belgique (Pays-Bas, nord de l'Allemagne), sont pour la majorité des adultes n'ayant pas suivi leurs congénères vers le sud-ouest de l'Europe dans le but de regagner au plus tôt, à la fin de l'hiver, les sites de nidification afin de s'octroyer les places les plus convoitées.

Goéland leucophée - 25 02 2018 - BEH - © Charles Henuzet

Goéland leucophée (*Larus michahellis*) : Le Goéland leucophée, pourtant présent dans l'ESEM une bonne partie de l'année a été peu renseigné cet hiver. La difficulté d'identification des individus, surtout immatures, en est sûrement la cause. Quoi qu'il en soit, une estimation de 75 ex. est réalisée au dortoir de la Plate Taille le 27/01. Ce chiffre est relativement élevé pour un hivernage de G. leucophées. Il est sans doute à mettre en relation avec la bonne santé des populations allemandes qui nous ont d'ailleurs permis quelques lectures de bagues colorées intéressantes confirmant l'arrivée et le départ des oiseaux par la Meuse, notamment grâce à diverses relectures en région liégeoise. Au niveau des classes d'âges, pour le leucophée, contrairement au Goéland brun, 61% des individus présents sont des immatures. Les adultes préférant rester près des colonies durant la mauvaise saison.

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : L'apparition du Goéland argenté est souvent liée aux rigueurs hivernales. L'hiver 2017-2018 considéré comme plutôt doux a eu un impact négatif sur le nombre de Goélands argentés présents. Seuls 140 ex. ont été dénombrés lors du recensement effectué le 27/01 au dortoir de la Plate Taille (BEH). Il semble que les individus à répartition nordique (ssp *argentatus*) n'aient gagné notre région qu'en nombres très restreints.

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : La découverte d'un dortoir impressionnant de près de 2.000 grands goélands sur un plan d'eau artificiel près de Revin (France), à quelques encablures de la frontière a constitué un des événements majeurs de l'hiver. En effet, ce dortoir, insoupçonné jusqu'alors, concentre à lui seul presque la moitié de la population française hivernante du Goéland pontique avec une estimation réalisée de 750 ex. au minimum. De plus, ces oiseaux se nourrissent principalement à la décharge d'Éteignières (France). Or nous savons qu'une bonne partie des oiseaux hivernants dans l'Entre-Sambre-et-Meuse s'y nourrit également. Des échanges entre les dortoirs de la Plate Taille et de Revin sont donc plus que probables. Cette découverte lève ainsi un voile sur le nombre important de lectures de bagues aux BEH dont nous ne comprenions pas toujours l'origine. Le nombre de lectures de bagues étant proportionnellement supérieur à la quantité d'oiseaux présents au dortoir. Cette découverte permet de mieux comprendre les flux et les échanges entre ces deux dortoirs. Quoi qu'il en soit le comptage du 27/01 au dortoir de la Plate Taille a révélé 200 oiseaux. Les nombreuses lectures de bagues colorées effectuées confirment les origines habituelles d'Allemagne de l'Est et de Pologne. Aucune lecture ukrainienne n'a eu lieu cet hiver, origine connue pour certains oiseaux. Au niveau des classes d'âge, une répartition de 64% d'adultes et du reste d'immatures, indique un déplacement compact de la population, sans doute chassée par la rigueur du climat.

Goéland marin (*Larus marinus*) : Le Goéland marin reste d'apparition très anecdotique et toujours hivernale dans le sud de l'ESEM. Des individus entamant leur premier hiver sont habituellement observés, jamais des adultes. Cet hiver, une seule observation d'un individu de second hiver nous est rapportée le 12/12 à la Plate Taille (BEH). Rappelons qu'au regard des erreurs fréquentes d'identification de l'espèce, il est demandé aux observateurs d'Observations.be de fournir une photo confirmant la détermination.

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : Notre petit pigeon cavernicole se replie durant l'hiver sur les plateaux agricoles du nord de notre région. Les groupes les plus fournis sont observés le 26/01 à Jamiolle (40 ex.) et le 29/01 à Fagnolle (20 ex.). Les premiers chanteurs sont signalés à partir du 18/02 à Dailly, Saint-Aubin et Mariembourg.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : Les groupes les plus fournis sont renseignés à Saint-Aubin (1000 ex. le 09/12), Franchimont (750 ex. le 22/12), Monceau-Imbrechies (1500 ex. le 09/01) et Petite-Chapelle (800 ex. le 16/01). Cette dernière observation concerne les premiers mouvements migratoires repérés vers le nord.

Pigeon ramier 21 02 2018 Tarcienne

© Joël Boulanger

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : Comment se porte notre Dame blanche ? Très difficile à dire si on ne la recherche pas à l'intérieur des divers bâtiments qui peuvent l'abriter. En effet, en journée elle y somnole, invisible aux yeux des ornithos. qui se baladent les jumelles au cou. Vu la succession d'hivers plutôt doux de ces dernières années, la population devrait être à un bon niveau… Mais seules, quatre observations sont mentionnées, à Bailièvre, Rosée, Matagne-la-Petite, tandis qu'un exemplaire est découvert dans une cheminée à Barbençon.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*): Cinq sites prospectés, cinq sites occupés, un premier indice que la population de ce majestueux nocturne semble stable dans notre région.

Chouette hulotte (*Strix aluco*) : Notre chat-huant chante dès l'automne et donc, c'est dès décembre qu'il est renseigné à Thy-le-Château, Doische, Gourdinne, Cerfontaine (entendu de la journée), Couvin, Yves-Gomezée, Froidchapelle, Seloignes, Dourbes, Erpion et Thuin. S'il s'agit d'une espèce forestière, elle s'adapte aussi à d'autres paysages comme les parcs, les villages et les villes arborés. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle soit présente sur l'ensemble de notre région.

Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) : Nouvelle espèce nicheuse pour notre avifaune wallonne depuis 2012, sa présence reste exceptionnelle ! D'affinité boréo-montagnarde, cette toute petite chouette fréquente le haut plateau ardennais à l'est de la Belgique, mais aussi « notre » Ardenne pourtant plus basse en altitude. L'an passé, un mâle avait été entendu au printemps et (probablement) une femelle vue et entendue à l'automne (voir l'article de Michaël Leyman dans la Grièche n° 50 et la chronique de la Grièche n° 52), de même un chanteur assez proche nous avait été renseigné de l'autre côté de la frontière, en France. Ici, deux mâles se répondent pendant deux minutes le 18/02. Un troisième mâle est soupçonné mais sans aucune certitude. Pour rappel, cette chouette se nourrit principalement d'oiseaux, elle niche dans une cavité creusée par le Pic épeiche et recherche un ensemble des pessières d'âges différents.

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : Notre sympathique chouette des vergers est observée ou/et entendue dans les localités de Hemptinne, Villers-Poterie, Mariembourg, Onhaye, Biesmerée, Matagne-la-Petite, Falaën, Thuin et Frasnes-lez-Couvin. Elle est aussi signalée à l'Escaillère et à Rièzes, sur le plateau ardennais. Ce n'est pas anodin car elle est peu présente là. La présence d'une couverture de neige, qui peut être importante et de longue durée, est en effet bien handicapante pour elle qui cherche principalement sa nourriture au sol. Voilà quelques années qu'une telle chose n'est plus arrivée, faut-il y voir un lien ?

Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) : Malgré une recherche, aucune donnée de décembre à février. Mais nous avons appris lors de la conférence de Serge Sorbi (organisée par Aves-Namur) que lors des années pauvres en proies (campagnol agreste et les mulots), les premiers chants débutent en mars. Tout espoir n'est pas perdu…

Hibou moyen-duc (*Asio otus*) : Bien que sociable en hiver où il forme des dortoirs diurnes, quelques données d'oiseaux isolés proviennent de Mariembourg, Surice, Silenrieux, Saint-Aubin, Acoz, Vierves-sur-Viroin et Gonrieux (tué sur la grand route). Mais aussi deux dortoirs importants sont découverts, l'un aux BEH (maximum de 12 ex. le 15/01) et l'autre à Roly (maximum de 16 ex. le 12/02). Les reprises de bagues nous renseignent qu'habituellement les dortoirs sont composés d'oiseaux en provenance de l'est et du nord de l'Europe.

Hibou moyen-duc - 23 01 2018 - Silenrieux
© François Hela

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : En dehors de la nidification, il s'agit d'un nomade infatigable, parcourant les plaines et les plateaux agricoles jusqu'à la découverte d'une belle concentration de proies, le campagnol des champs. Il s'arrête-là un moment, se regroupant parfois en quelques exemplaires en un dortoir diurne, gîtant au sol. Des oiseaux isolés sont renseignés à Yves-Gomezée (1 ex. du 24/12 au 05/01) et à Beaumont (28/12). Un dortoir est découvert sur Salles-Robechies, où 2 ex. sont signalés le 09/01, partageant l'endroit avec des Busards Saint-Martin (qui dorment au sol également, mais la nuit), puis 3 ex. le 02/02 et confirmation d'un quatrième le 21/02. Toujours présents à la fin du mois de février. Et en mars ?

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : La douceur hivernale de décembre, janvier et début février permet de belles observations de notre « flèche-bleue » sur les cours d'eau suivants : la Brouffe, l'Eau Blanche, l'Eau d'Heure, le Viroin. Mais les principaux plans d'eau de la région l'abritent aussi avec succès : Roly, Virelles et les BEH. Pendant la très forte période de gel de fin février, il est toujours bien observé, se nourrissant alors sur les quelques surfaces épargnées par glace, sur les cours d'eau rapide, comme à Mariembourg sur la Brouffe.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : En hiver, il est aussi discret qu'il est petit… Une donnée à Doische, Roly, BEH, Mariembourg, endroits fort parcourus par les ornithos. Il chante à partir du 19/02 ce qui permet de le découvrir à Couvin (Les Roches), aux BEH (Féronval) et à Vaucelles.

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : Intimement lié aux vielles chênaies, il est observé au Baquet à Doische, à Frasnes-lez-Couvin, Romedenne, Mariembourg, Florennes, Hanzinne, Gerpinnes, Dourbes, Cerfontaine, Roly, Chimay, Dailly, Hemptinne, Ham-sur-Heure, Treignes, Virelles. Parfois attiré aux mangeoires, il se laisse alors observer à loisir, comme à Roly et à Petigny. On peut entendre chanter le Pic mar à partir du 12/02.

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : Plus de deux cents données pour ces trois mois ! Il est omniprésent dans nos paysages pour peu qu'ils abritent des arbres, il est aussi bien renseigné aux mangeoires cet hiver, parfois deux exemplaires ensemble. On peut se réjouir de sa présence car nombre de ses cavités sont utilisées ensuite par bien d'autres espèces (mésanges diverses, Moineau friquet, Rougequeue à front blanc, gobemouches…).

Pic epeiche - 19 01 2018 - Surice
© Olivier Colinet

Pic noir (*Dryocopus martius*) : Vu sa taille, on peut comprendre que ses cris émis en vol ou lorsqu'il est posé sur un fût s'entendent de loin. Aussi, il est assez bien renseigné comme à Merlemont, Cerfontaine, Senzeille, Dourbes, Ham-sur-Heure, Silenrieux, Roly, Sart-en-Fagne, Virelles, Dailly. Si seules trois données concernent décembre et huit en janvier, c'est surtout février qui alimente la banque de données.

Pic vert (*Picus viridis*) : Près de deux cents données également, il tient tête au Pic épeiche et est renseigné dans toutes les localités de notre région, chanteur à partir du 31/12. Il est possible que notre pic « rieur » soit en augmentation, bien présent aussi au cœur des massifs forestiers, comme à Le Mesnil et Oignies-en-Thiérache.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : Bel hivernage sur nos plateaux agricoles avec une trentaine de données en décembre et janvier, des groupes allant de 12 à 34 ex. sont réguliers (parfois moins nombreux, voire des oiseaux isolés). Un beau groupe de 52 ex. est mis à l'envol à Yves-Gomezée le 25/12, de 55 ex. le 26/01 à Jamagne et de 40 ex. à Surice le 16/02. À partir du 18/02, la migration se fait sentir car les chiffres montent soudain avec des groupes de 44, 66, 75, puis 120 ex. respectivement sur Hemptinne, Gerpinnes, Boussu-lez-Walcourt et Yves-Gomezée. Le premier chanteur est entendu le 26/01 à Hemptinne, puis 3 autres chanteurs le 18/02 à Jamagne.

Alouette des champs - 18 02 2018 - Berzée - © Joël Boulanger

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : Notre Hochequeue gris fait partie du petit groupe d'espèces de passereaux insectivores qui tentent de passer l'hiver chez nous, le plus souvent à proximité de l'eau (rivière, ruisseau ou étang/lac). Ainsi 17 données concernent décembre, 3 en janvier et 8 en février. La toute majorité concerne des oiseaux isolés vus à Mariembourg, Surice, Plate Taille, Baileux, Clermont, Nalinnes et Surice. Parfois, vu par paire comme à Aublain (04/12), à Franchimont (08/12), à la Plate Taille (19/12) et à Couvin (30/12). Les deux premières bandes d'oiseaux en migration sont mentionnées à Nalinnes, 10 ex. le 07/02 et 15 ex. le 10/02.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : Au contraire de la précédente, c'est chaque hiver que des Bergeronnettes des ruisseaux hivernent, ici aussi, à proximité de l'eau. Quarante données pour décembre, vingt-cinq pour janvier et vingt-quatre pour février. Si beaucoup d'oiseaux sont isolés, d'autres se regroupent comme 2 ex. à Villers-Poterie le 16/12, 4 ex. à Mariembourg le 20/12, 2 ex. à Vaulx-lez-Chimay le 28/12, 3 ex. au lac de l'Eau d'Heure le 10/01, 2 ex. aux BEH le 13/01, 5 ex. à Thy-le-Château le 22/01, 2 ex. aux BEH les 23, et 27/01, 3 ex. à Forges le 10/02 et 4 ex. à Couvin le 16/02.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : Comme l'Alouette des champs, le Pipit des prés hiverne aussi localement sur les plateaux agricoles, mais également dans les vastes herbages, si possible humides. Il est le plus souvent cité en groupes variant de 9 à 17 ex., même si de plus petits nombres sont également évoqués (de 1 à 7 ex.). Les plus gros scores sont : 45 ex. le 01/12 à Acoz, 50 ex. le 17/12 à Gerpinnes, 70 ex. le 19/01 à Acoz et 55 ex. le 24/02 à nouveau à Gerpinnes, soit bien au nord de notre région (climat plus doux). Si non, il est donc observé hivernant à Mariembourg, Niverlée, Romerée, Gimnée, Surice, Saint-Aubin, Florennes, Yves-Gomezée, Sautour, Castillon, Salles et Saint-Remy.

Pipit farlouse - Surice - © Olivier Colinet

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : Etonnant, il est plus renseigné que le farlouse, sa rareté motive peut-être à mieux le noter ? Nichant dans les alpages de hautes-montagnes, mais hivernant en se rapprochant des côtes, ce discret pipit est néanmoins noté par les observateurs les plus attentifs et les plus motivés. Lié aux herbages humides, voire détrempés avec des « mardelles » lors des grosses pluies, il est renseigné sur son fief traditionnel de Mariembourg-Fagnolle (jusqu'à 55 ex. le 16/12), à Aublain (19 ex. le 04/12), dans la vallée de l'Hermeton (9 ex. le 05/12), dans les Prés de Virelles (9 ex. le 28/12, 48 ex. le 09/01 et 25 ex. le 24/02) et à Merlemont (25 ex. le 07/01 et 16/01). De 1 à 3 ex. sont aussi vus à Nismes, Boussu-en-Fagne, BEH, Acoz et Chimay.

Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) : Il n'y pas d'oiseau plus symbolique des eaux courantes et pures. De plus, on ne peut qu'être qu'admiratif face à son dynamisme par tous temps (dont les plus grands froids) et à une adaptation à son milieu de vie idéale. On a la chance de l'observer cet hiver, comme chaque année, sur l'Eau Noire, le Viroin, le ry de Noye ou Nouée, la Hante, l'Eau Blanche, l'Hermeton. Il est noté chanteur le 16/02, à la passerelle au-dessus de l'Eau Noire (Place verte), et ensuite ailleurs. Quatre ex. sont régulièrement vus à Couvin.

Cincle plongeur - 04 02 2018 - Thuin - Charles Henuzet

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) : Comme les autres insectivores hivernants chez nous (rougegorge, accenteur), il bénéficie jusqu'ici des hivers assez doux. Bien présent et bénéficiant d'un gros capital de sympathie de la part des observateurs, il est très bien renseigné dans toute la région. N'est pas mignon qui veut… Les premières bribes de chants sont entendues à Ham-sur-Heure le 02/01 puis à Acoz le 06/01. Le 16/01, il est noté « *à la mangeoire, mange des graines, c'est la première fois que j'observe cela* » à Yves-Gomezée. Les premiers chants complets sont entendus le 19/01 à Yves-Gomezée, à Chimay le 21/01 et à Thy-le-Château, mais surtout le 26/01 à Froidchapelle, Roly, Ham-sur-Heure et Acoz. Ensuite aussi aux Tournailles, Baileux, Gerpinnes…

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : Le temps clément de ces dernières années permet au « Traîne-buisson » d'être très bien représenté. Presque chaque jardin a son oiseau. Si les moins frileux s'enhardissent à chanter de bonne heure comme cet exemplaire le 15/12 à Mariembourg ou le 02/01 à Ham-sur-Heure, il faut attendre le 10/02 pour voir un mâle chanteur posté bien en vue à Mariembourg, puis à Vaucelles le 11/02, à Acoz le 17/02, etc. Notons l'émission d'un chant atypique à Soulme le 11/02 « *en une strophe de 2-3 secondes répétée en boucle toutes les 8-10 secondes. Jamais entendu cette ritournelle stéréotypée lancée de façon répétitive* », nous décrit Alain Paquet.

Accenteur mouchet - 22 02 2018 - Sautour
© Georges Horney

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : Comme ces deux consorts ci-avant, il présente une belle densité. Qui n'a pas son rougegorge à la mangeoire ? Bien sûr, une bonne partie des hivernants « viennent d'ailleurs », quittant des contrées devenues inhospitalières. Hugues Dufourny en compte 7 ex. sur et autour de Vergnies le 12/12 au minimum. Michaël Leyman en dénombre 11 ex. sur 750 m de chemin, entre le bocage et la forêt aux Prés de Virelles. Aucun chanteur n'est renseigné pour ces trois mois.

Rouge-gorge - 22 02 2018 - BEH
© Joël Boulanger

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : L'espèce s'essaie ici et là à l'hivernage. Cet insectivore est ainsi trouvé sur la période à Mariembourg, Froidchapelle, Nalinnes, Mazée, Gerpinnes et Forges. Les conditions de subsistance sont souvent particulièrement dures pour ce rougequeue durant l'hiver, il s'adapte alors en profitant de provendes particulières comme le démontrent ses observations sur des tas de fumier fumant ou dans un entrepôt.

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : Le Tarier pâtre est aussi un insectivore qui s'essaie parfois à l'hivernage dans l'ESEM. Trois villages l'ont accueilli durant l'hiver : Acoz, Forges et Saint-Remy.

Merle noir (*Turdus merula*) : Des concentrations particulières ont été renseignées comme ces 26 ex. dans la vallée de l'Hermeton le 05/12 ou encore ces 23 ex. sur 20 m² sous un charme à Romerée le 09/12. Quelques rares oiseaux partiellement leuciques sont signalés ici et là. Le premier chant retentit à Yves-Gomezée le 17/02.

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : Alors qu'elle s'est très fortement raréfiée comme nicheuse dans l'ESEM, la litorne y reste abondante durant la période hivernale. Souvent en groupes mixtes avec la Grive mauvis ou dans une moindre mesure les Grives musicienne et draine, elle est répandue dans les prés, les bocages ou les vergers où les bandes ont par exemple atteint 240 ex. le 14/01 à Barbençon, 225 ex. le 25/01 à Gerpinnes ou 150 ex. le 18/12 à Forge-Philippe. Des bandes d'une centaine d'exemplaires sont monnaie courante chez cette espèce en cette saison.

Grive litorne - 23 02 2018 - Castillon - © Charles Henunzet

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : Beaucoup moins présente que la litorne, en cette saison, des individus disséminés sont toutefois renseignés ici et là, le plus souvent solitaires, au plus par deux. Quelques bribes de chants se font même entendre au creux de l'hiver comme à Gerpinnes le 27/01 ou à Acoz le 17/02.

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : Cette visiteuse hivernale se rencontre en groupes parfois mono-spécifiques mais le plus souvent en bandes mixtes avec la litorne. Ses effectifs semblent toutefois légèrement plus réduits avec au maximum 85 ex. à Florennes le 01/12 ou encore 60 ex. à Acoz le 16/01.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : À cette période, la Grive draine se caractérise souvent par des exemplaires isolés ou des concentrations d'un nombre faible d'individus. Tout au plus 5 ex. ont été trouvés sur 400 mètres le 09/12 à Romerée. La « grive du gui » y était attirée par sa plante favorite hémiparasite de l'aubépine. Cette chanteuse précoce s'est également fait entendre une bonne partie de l'hiver mais ses périodes de chant se sont accentuées dès janvier.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : Toujours très rare en hiver en ESEM, deux mentions égaient toutefois cette chronique : 1 ex. le 27/01 à Pry et 1 ex. le 04/02 à Petigny.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : Comme chaque année, quelques Pouillots véloces, à chaque fois isolés, nous font l'honneur d'un hivernage ou d'une tentative d'hivernage en ESEM : le 16/12 à Olloy-sur-Viroin, les 22 et 23/12 à Mariembourg, le 24/12 à Surice, le 25/12 à Cerfontaine, le 12/01 à Nalinnes, le 13/01 à Matagne-la-Petite et finalement le 26/01 à Surice.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : Parfois accompagnant les rondes de mésanges en hiver, le Roitelet huppé est omniprésent toute l'année dans les forêts résineuses, parfois dans de petits bouquets d'épicéas. Pour cette chronique, il est souvent renseigné en densités faibles, le plus souvent il s'agit d'individus isolés.

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) : Le Roitelet triple-bandeau est sensé quitter nos contrées durant l'hiver. Un faible contingent s'accroche toutefois, moins d'une dizaine d'exemplaires au total ayant été repérés à Thy-le-Château, Gourdinne, Macon, Sautour et sur l'entité de Viroinval. Le statut comme hivernant de l'espèce mériterait d'être mieux cerné.

Panure à moustaches *(Panurus biarmicus)* : Deux exemplaires de type femelle sont repérés dans la roselière ouest de l'étang de Virelles le 28/02. L'espèce est peu commune mais régulière durant la mauvaise saison dans cette roselière, des recherches plus approfondies permettraient sans doute de mieux cerner son statut d'hivernant.

Mésange à longue queue – 17 12 2017 - Romedenne - © Olivier Colinet

Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : Cette mésange atypique hante nos campagnes durant toute l'année. En hiver, elle participe aux rondes et se rend parfois aux mangeoires. À cette saison, elle se déplace rarement seule, le plus souvent il s'agit de bandes familiales pouvant compter de quelques individus à des nombres plus importants comme ces 17 ex. le 21/12 à la Plate Taille (BEH), ces 15 ex. le 16/12 à Boussu-lez-Walcourt ou ce même nombre le 24/12 à Gourdinne.

Mésange nonnette (*Parus palustris*) : Bien renseignée un peu partout en ESEM. Le premier chanteur est renseigné le 21/01 à Boussu-lez-Walcourt. Il faut attendre le 27 du même mois pour en avoir deux autres. Ce n'est ensuite qu'à la mi-février que plus de territoriaux se font entendre.

Mésange boréale (*Parus montanus*) : Le premier chanteur émet ses notes le 22/01. Soit le lendemain de la première nonnette. Les données d'oiseaux criant ou chantant proviennent essentiellement de nos vallées humides (surtout en Fagne).

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : Une bonne partie des huppées renseignées l'est aux mangeoires. Aucune chanteuse n'est signalée pour cette période.

Mésange noire (*Parus ater*) : Un groupe d'une cinquantaine de Mésanges noires est vu posé au sol le long d'un chemin forestier à Hanzinne le 15/12. Un tel nombre est rare. Dix sont retrouvées par une autre personne le 20/12 au même endroit. Le premier chanteur encodé date du 12/01 à Thuin.

Mésange charbonnière (*Parus major*) : Les premiers chanteurs sont signalés dès la fin décembre.

Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : Même remarque que pour la charbonnière.

Mésange bleue - 22 02 2018 - Sautour - © Georges Horney

Grimpereau des bois (*Certhya familiaris*) : Seulement 2 données pour la période : 1 chanteur le 10/02 à Vierves-sur-Viroin et 1 ex. le 25/02 à Oignies-en-Thiérache. Il est vrai que cette espèce, plus rare que sa cousine, est difficilement repérable et identifiable en dehors de la période de chant.

Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : L'individu signalé dans la vallée de l'Eau Blanche à Dailly continue son hivernage. Il est observé le 12/12, le 24/12, le 14/01 et le 26/02. Une autre Pie-grièche grise est observée également le 12/12 à Dailly, cette fois au sud-est du village. Trois autres localités accueillent cet hivernant, toutes situées en Ardenne entre les communes de Chimay et Couvin : L'Escaillère, Rièzes et Cul-des-Sarts.

Pie bavarde (*Pica pica*) : Un gros dortoir est suivi par Marc Lambert à Mariembourg. Il est d'au moins 45 ex. le 05/12. Le nombre d'agasses passe à, au moins, 60 quatre jours plus tard, 36 le 27/12, 90 le 17/01, 67 le 31/01 et 80 les 15 et 23 février. Ailleurs, 3 ex. sont vus le 26/12 à Tarcienne en train d'houspiller un lièvre qui ne semble pas perturbé pour autant.

Choucas - 24 02 2018 - Ham-sur-heure - © Joël Boulanger

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : Des groupes allant souvent jusqu'à 250-300 ex. sont régulièrement signalés. Notons 1000 ex. le 14/01 se dirigeant vers le dortoir des BEH. D'autres dortoirs sont renseignés à Acoz, Villers-la-Tour et Mariembourg. Deux ex. arrachent les mousses qui poussent sur les toits le 08/01 à Cerfontaine. L'observateur, Arnaud Landelout suppose « *qu'ils cherchent des invertébrés qui vivent dessous ? J'ai remarqué des mousses au sol sur d'autres trottoirs, je suppose donc que les oiseaux se nourrissent ainsi sur plusieurs toits*. ». Vincent Leirens, quant à lui, identifie au moins 1 ex. de Choucas des tours nordique (*Coloeus monedula monedula*) le 18/12 à Bourlers. Deux autres ex. présentent également certaines caractéristiques propres à cette sous-espèce. Malheureusement pour l'observateur, le groupe (d'une quarantaine de choucas) s'envole avant que l'identification soit confirmée. *C. m. monedula* se différencie de « notre » sous-espèce (Choucas des tours occidental ; *C. m. spermologus*) par la couleur de la nuque et des côtés du cou, de la poitrine, du ventre (gris pâle chez *C. m. monedula* ; gris foncé chez *C. m. spermologus*) et du semi-collier (situé entre le cou et le les scapulaires ; gris pâle chez *C. m. monedula* ; presque inexistant chez *C. m. spermologus*). Notez que les « premiers hivers » sont plus uniformes et que les populations intermédiaires possèdent des caractéristiques, elles aussi, intermédiaires. Si l'on comprend les *C. m. spermologus* leuciques, on peut vite se tromper si l'on n'a pas l'habitude et une bonne observation.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : Environ 250 nids sont comptés dans une corbeautière à Waulsort le 04/01 et 25 le 22/02 à Beaumont.

Corbeau freux - 08 12 2017 - Samart - © Olivier Colinet

Grand Corbeau (*Corvus corax*) : Dix-sept données de 1 ou 2 ex. sur toute la période. Ce qui n'est pas mal. La plupart proviennent du sud et de l'est de l'ESEM. Une donnée ressort de ce constat : 1 ex. vu à Hannzine le 15/12.

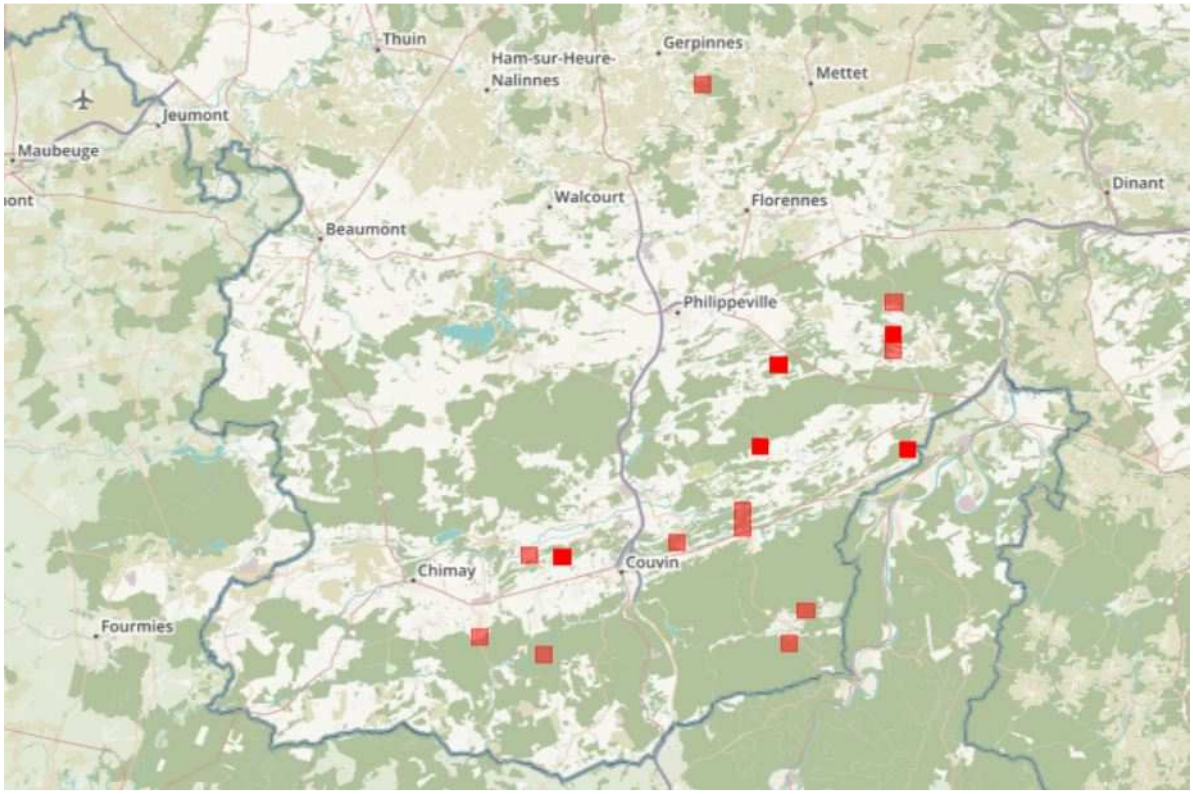

Répartition des Grands corbeaux en ESEM du 01/12/2017 au 28/02/2018.

Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : Sa sociabilité ne fait aucun doute, de très grands groupes d'hivernants sont observés. Ainsi une estimation de 10.000 ex. le 18/12 à Macquenoise, 25.000 ex. le 08/01 à Momignies et au minimum 10.000 ex. le 22/01 à Philippeville. Des groupes d'une dizaine à plusieurs centaines d'individus sont observés tout au long de la période concernée ainsi 500 ex. à Mariembourg le 15/12, à Hemptinnes-les-Florennes le 26/12 et à Castillon le 27/12. A Franchimont, 800 ex. le 2/ et 5000 ex. le 9/1 à Thuin et le 16/1 à Philippeville.

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : Pierrot est bien adapté à vivre aux côtés et aux dépens de l'Homme si bien qu'on le regarde à peine. Néanmoins, il est signalé de manière régulière sur toute l'entité à l'unité allant jusqu'à des groupes de plusieurs dizaines. Relevons, 75 ex. le 23/02 à Hemptinnes-les-Florennes, 50 ex. le 18/01 à Florennes, le 27/01 à Hemptinnes-les-Florennes et 30 ex. le 9/01 à Ham-sur-Heure. La plus grande volée est observée le 09/01 à Saint-Remy ave 300 ex.

Moineau domestique - 19 01 2018 - Surice - © Olivier Colinet

Moineau friquet (*Passer montanus*) : Nettement plus localisé, le friquet est renseigné à Romedenne, Hepnimont, Dailly (35 ex. le 05/12), Gerpinnes, à l'étang de Virelles, Leval-Chaudeville, Matagne-la-Petite (10 ex. le 05/01), Saint-Aubin (20 ex. le 8/01), Hemptinne-les-Florennes, Saint-Remy (14 ex. le 11/02) et Seloignes (9 ex. le 13/01 à la mangeoire en compagnie des domestiques).

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : 226 mentions ont été rapportées. Ces chiffres hivernaux du plus commun de nos passereaux sont forcément inférieurs aux chiffres de la migration automnale. 2 données dépassent la cinquantaine d'oiseaux : 80 ex. le 09/01 dans les prés de Virelles et 50 ex. le 27 /01 du côté de Florennes. Un premier chant précoce sera entendu le 22/01 à Ham-Sur-Heure ; il faudra attendre la deuxième décade de février pour voir les chants se généraliser.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : Hivernage une nouvelle fois timide pour son cousin venu du nord. 24 mentions seulement avec notamment 10 ex. Le 19/12 à Thuin, 17 ex. Le 07/01 à Acoz et 45 ex. le 14/01 du côté d'Erpion.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : Le chardonneret est particulièrement bien noté cet hiver, en isolé, mais surtout en petites bandes de 5 à 7 ex. Ils sont alors vus posés dans les haies, parfois parmis des Tarins des aulnes, se nourrissant aux mangeoires. Quelques groupes plus importants sont ci et là renseignés comme ces 20 ex. les 10/01 et 20/01 à Tarcienne, 17 ex. le 12/01 à Gerpinnes, 20 ex. le 26/01 à Frasnes-lez-Couvin, 22 ex. le 24/02 à Tarcienne lors de l'opération « Devine qui vient manger à… », pour atteindre 32 puis 38 ex. Terminons par ces 28 ex. vus à Surice le 25/02.

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : Notre petit acrobate des bords des eaux est un hivernant régulier et commun, profitant des graines d'aulnes contenues dans les strobiles pour se nourrir. Il est donc renseigné un peu partout mais il nous semble avoir déjà été plus répandu. Il apprécie de migrer et d'hiverner en groupes parfois assez conséquents. Ainsi, si beaucoup de mentions concernent de 1 à 25 ex., des troupes de plusieurs dizaines sont aussi citées. Par exemples, 60 ex. le 09/12 à Romerée, 135 ex. le 15/12 à Acoz, 50 ex. le 17/12 à Roly et le 18/12 à Romedenne, 50 ex. le 01/01 à Chimay et 60 ex. à Heer, 50 ex. à nouveau, le 09/01 à l'Escaillère, 70 ex. le 12/01 à Gerpinnes, 75 ex. le 19/01 à Franchimont et 60 ex. le 25/01 à Momignies. En février, le plus gros groupe est seulement de 30 ex. le 14 à Thuin. C'est de 1 à 25 ex., au mieux, qu'ils sont renseignés, serait-ce la migration de retour vers le nord qui expliquerait la baisse des effectifs ? Terminons par l'observation particulière de près de 600 ex., vers 14 h le 16/01 à Petite-Chapelle, volant en deux-trois groupes, à la manière des étourneaux au dortoir, très mobiles et dessinant des arabesques en bordure de pessières et d'aulnaies. Quand ils se posent, les arbres sont jaunes sur toute leur hauteur. Le lendemain 350 ex. sont encore vus là, un voisin renseigne que cet attroupement spectaculaire dure depuis quelques jours. Plus rien après le 18/01.

Tarin des aulnes - 24 02 2018 - Sautour - © Georges Horney

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : Le passereau dont le mâle arbore un beau poitrail couleur framboise concentre ses effectifs hivernaux dans les plaines agricoles. Des groupes parfois importants ont été observés comme ces 240 ex. les 01 et 08/12 à Surice, 180 ex. le 03/12 à Saint-Aubin ou encore 185 ex. le 19/12 à Acoz. Cependant plus l'hiver progresse et plus les groupes s'amenuisent avec tout au plus 65 ex. ensemble en janvier ou en février.

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : 3 ex. passent en vol le 09/12 à Gerpinnes et un individu mâle est contacté du côté de Thuin le 09/01.

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : C'est à Yves-Gomezée que notre passereau au bec conique se rassemble en plus grands nombres cet hiver : 39 le 01/12, 80 le 07/12, 20 le 14/01, 50 le 19/02 et 49 le 28/02. Ailleurs, c'est aux abords des BEH qu'il se rassemble en groupes conséquents, comme à Erpion ou Vergnies. Son chant retentit régulièrement à partir du 16/02.

Sizerin flammé (*Carduelis flammea*) : Décembre rassemble la plupart des 6 observations pour notre fringillidé venu du nord. Celles-ci concernent des individus identifiés « cabaret ». Un maximum de 12 ex. est mentionné aux abords du lac de la Plate Taille.

Sizerin flammé - 11 02 2018 - Philippeville- © Jean-Marie Schietecatte

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : En hiver, le Bouvreuil pivoine erre ici et là à la recherche de nourriture. Il s'agit le plus souvent d'effectifs très réduits se déplaçant de concert, les groupes dépassant rarement les quelques exemplaires. Trois mentions sortent toutefois de la « règle » : 11 ex. le 28/12 à Baileux, 14 ex. le 28/02 aux BEH et 20 ex. le 01/01 à Treignes. Toutes les autres mentions étant inférieures à une dizaine d'exemplaires.

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : Presque toujours observés seuls ou par deux. Notons des groupes un peu plus importants de 20 ex. les 26 et 28/12 aux BEH, 15 ex. le 18/01 à Vergnies, 15 ex. le 27/01 à Froidchapelle, 75 ex. le 27/01 à Petigny, 16 ex. le 10/02 à Silenrieux et 35 ex. le 11/02 à Vodelée.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*): Quelques groupes allant jusqu'à 80 ex. sont signalés un peu partout dans les milieux ouverts de l'ESEM. Ces groupes se font rares à partir de la mi-février. C'est également à cette période que les premiers chanteurs se font entendre (le premier le 18/02 à Merlemont).

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : Peu de données pour cette période. 1 ex. le 08/12 à Surice, 6 ex. le 16 à Jamagne et 1 ex. le même jour à Mariembourg. Ensuite, plus aucune donnée avant le 27/02 (4 ex. à Clermont). Il est probable que le froid ait chassé les rares candidats à l'hivernage.

Bruant des roseaux - 25 02 2018 - Clermont © Charles Henuzet

Espèces observées durant la période, mais non détaillées dans les chroniques :

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto)*, **Sittelle torchepot** (*Sitta europaea*), **Grimpereau des jardins** (*Certhya brachydactyla*), **Geai des chênes** (*Garrulus glandarius*), **Corneille noire** (*Corvus corone*).

Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour…

Impression – PNVH

Le pêcheur pêché

Il avait commis le péché de gourmandise…

Texte de Leyman Michaël

…mais, mettez-vous à sa place. Alors que l'hiver approche, il a été obligé de plier bagage. Sans quoi, il aurait gelé sur place. Il faut dire qu'il est né au nord. Probablement en Islande (figure 1[1]).

Figure 1 : Aire de nidification (en jaune) et d'hivernage (en bleu) des « pêcheurs ».

Seulement quelques mois après, ce jeunot, issu d'un des 700-1300 couples européens[2], a effectué ses 2000 km de migration. Par le fait du hasard, il a atterri sur le lac de la Plate Taille, aux barrages de l'Eau d'Heure, un peu après la mi-novembre. Le fait n'est pas si rare que cela. Sur les 5100-6300 individus hivernants en Europe[2], il y en a un qui vient aux BEH, en moyenne tous les deux ans (figure 2). Il s'agit presque à chaque fois d'une juvénile isolé.

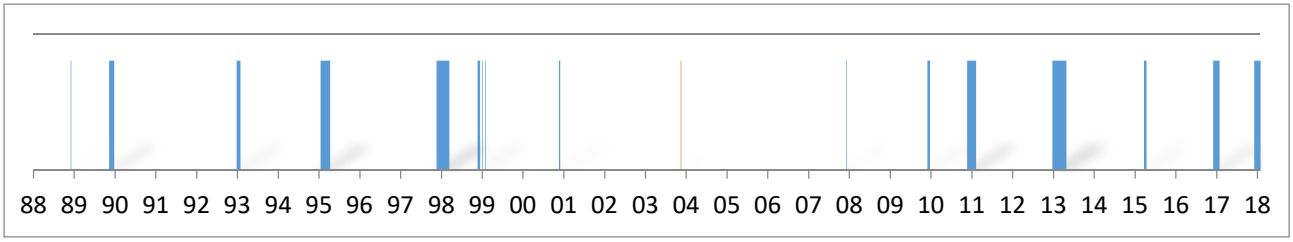

Figure 2 : Dates de présence d'hivernants aux Barrages de l'Eau d'Heure (en bleu : 1 ex. ; en rouge : 2 ex.).

[1] BirdLife International - http://datazone.birdlife.org/species/factsheet/common-loon-gavia-immer/distribution (consulté le 16-12-2017)
[2] IUCN Red List - http://www.iucnredlist.org/details/22697842/1 (consulté le 16-12-2017)

Une fois sur place, quoi de plus normal, pour ce gros bébé de plus ou moins 4 kg[3], de se mettre en quête d'un bon repas. Alors, il a plongé. Il peut rester jusqu'à 3 minutes sous l'eau[3]. Et la pêche a commencé. Ce piscivore peut ingurgiter des poissons mesurant jusqu'à 28 cm de long[3]. Alors, quand il a aperçu un vairon d'une douzaine de cm stagnant à quelques mètres de profondeur, il n'a pas hésité. Il s'est précipité sur cette proie facile et étonnement statique et l'a gobée. Ensuite, il a rebroussé chemin. C'est là que tout s'est compliqué pour lui. Comme attiré irrésistiblement, il fut entrainé jusqu'à la berge du lac. Il s'est évidemment débattu pendant plusieurs minutes, avant d'échouer. Pas au bout de ses peines, il fut saisi par une personne. Défendant chèrement sa vie, il l'a assaillie de plusieurs coups de becs douloureux. Malheureusement pour lui, d'autres hommes se sont ajoutés à la bataille après avoir été hélés par le premier intervenant. Bloqué de toutes parts, il fut surpris de voir que ceux-ci en voulaient au vairon qu'il avait attrapé. Ou plus précisément au crochet métallique pointu situé tout près du petit poisson. Avec une pince, ils ont essayé de lui retirer cet hameçon. Malheureusement, ils ne purent aller rechercher celui-ci, trop profondément inséré. Ils durent donc couper le crin et relâcher l'infortuné. Celui-ci n'en a pas demandé plus et a pris la poudre d'escampette.

Qui ça « il » ? A zut, j'ai oublié de vous le dire. Mais, ne l'avez-vous pas deviné ? Il s'agit du Plongeon imbrin (*Gavia immer*).

Figure 3 : Le Plongeon imbrin hivernant aux BEH (01/12/2017 – © Olivier Colinet)

Cette aventure peut sembler farfelue, mais elle s'est bel et bien déroulée. C'est lors du dénombrement hivernal des oiseaux d'eau du 16 décembre 2017 qu'un pêcheur m'a interpelé. Voyant ma longue-vue, il voulait connaitre l'identité de cet oiseau « plus gros qu'un Grèbe huppé et un peu plus petit qu'un Grand cormoran avec du blanc au cou et un bec pointu et long ». Après quelques discussions, ce pêcheur, triste pour cet oiseau qui est reparti avec un bout de métal dans le gosier, a clairement identifié le Plongeon imbrin sur les images du « Guide ornitho ». La drôle d'aventure s'était passée « il y a un plus ou moins un mois ». Apparemment, cela était déjà arrivé à d'autres pêcheurs qu'il connaissait, avec des cormorans. Mais, selon lui « c'est très rare ».

[3] Géroudet P . [1999]. Les palmipèdes d'Europe, Delachaux et Niestlé, 488 p.

Figure 4 :

BEH - 25/11/2017
© Matthieu Fabry

Notez les caractéristiques de l'espèce :
- le bec robuste, tenu à l'horizontale au culmen sombre
- le front abrupt
- le blanc de l'avant du cou
- … qui forme une entaille dans la plage foncée à l'arrière du cou.

Les motifs écailleux sur le dessus du corps nous renseignent sur le caractère juvénile de l'oiseau.

Nous ne saurons jamais ce qu'il est advenu de cet oiseau. S'agit-il du même que le premier hivernant présent aux BEH depuis le 25 novembre (et toujours présent au 09/02/2018) ? Possible, étant donné le petit nombre d'oiseaux de cette espèce qui arrive jusqu'à chez nous. De plus, cet hivernant fréquente le même secteur de la Plate Taille que celui qui a été pêché…

BEH - 25/11/2017 – © Robin Gailly

Les oiseaux nicheurs de la vallée de l'Eau Blanche d'Aublain à Frasnes-lez-Couvin.

Alain Bouchat (contact@bouchat.net), conservateur.

Introduction.

A l'occasion des anniversaires des réserves naturelles Natagora de la Prée (25 ans) et des Tiènes de Dailly (30 ans), une liste des oiseaux nicheurs a été établie pour cette partie de la vallée qui englobe les deux réserves (voir carte 1).

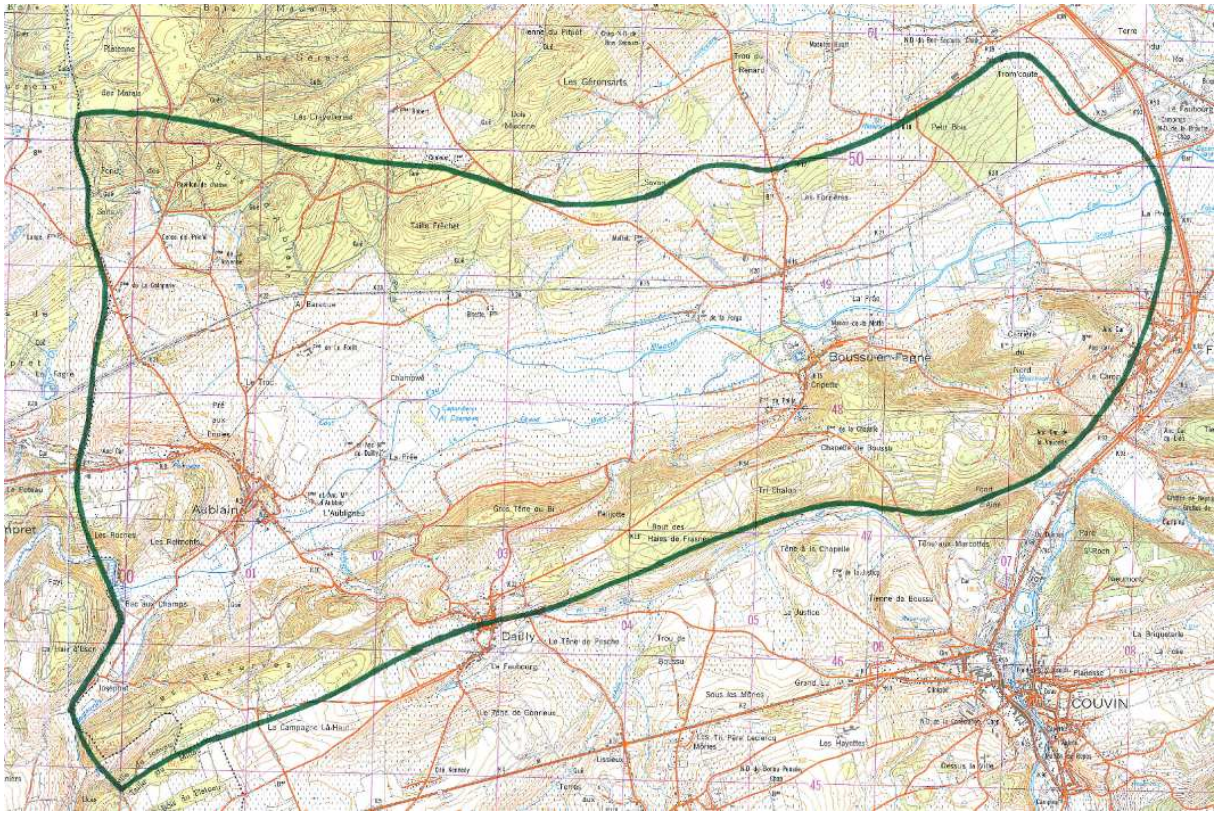

Carte 1 : Délimitation de la zone étudiée dans le cadre de cet article (périmètre en vert sur carte IGN au 1/25.000)).

- La réserve de la Prée s'étend sur la Fagne. Elle occupe actuellement 116 hectares dans la plaine alluviale de l'Eau Blanche et sur les versants de schistes famenniens.
Les prés de fauche humides recouvrent une part importante de la surface. Certaines parcelles bien conservées abritent une flore et une faune remarquables. Entourées d'un important maillage de haies, elles constituent un très beau bocage. Des boisements, roselières, mares, ruisseaux, mégaphorbiaies et cariçaies représentent des superficies réduites.
L'axe principal de gestion est la restauration et l'entretien des prés de Fagne. La fauche sans apport d'engrais permet une récupération progressive de la flore typique. Les parcelles plus dégradées font l'objet de divers travaux de restauration.
Des plantations de haies et creusements de mares sont également en cours.

- La réserve des Tiènes de Dailly s'étend sur la Calestienne. Plusieurs parcelles s'échelonnent d'est en ouest sur près de 17 hectares. On y trouve des pelouses calcicoles à orchidées, des prés de fauche, quelques mares et éléments de marais, de belles haies, des fourrés et boisements.

Photo 1 : Vue crépusculaire de la vallée de l'Eau Blanche et du bocage humide (© Alain Bouchat).

L'axe principal de gestion est l'élargissement des surfaces de pelouses par débroussaillage et contrôle des rejets.
Ces deux réserves bénéficient actuellement des actions du programme LIFE « Prairies bocagères » : il permet des achats de terrains, de nombreux travaux de restauration, des plantations de haies et d'arbres fruitiers, ainsi que le creusement de mares.

Photo 2 : Vue partielle du Tiène du Bî, gestion à l'aide d'une motofaucheuse (© Alain Bouchat)

Méthodologie.

Les observations de 2012 à 2017 ont été collationnées : observations personnelles et du groupe d'ornithologues habitués (qu'ils soient ici remerciés), auxquelles s'ajoutent les données du site « observations.be ».

Afin de comparer cette liste avec l'ensemble des espèces nicheuses wallonnes, un essai de classement par grands groupes écologiques a été réalisé (voir tableau page suivante). La liste de référence des espèces est dressée selon le dernier Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2002-2007, augmentée des dernières acquisitions de notre avifaune (www.observations.be).
L'approche permet des déductions qui ne seraient pas possibles avec la comparaison de listes brutes.

Les trois premiers groupes concernent les oiseaux liés aux zones humides. La délimitation des deux premiers (**Rivières et leurs berges, Roselières**) est claire.

Le troisième groupe (**Plans d'eau, marais**) pourrait être subdivisé, mais la distinction n'est pas évidente entre un petit plan d'eau entouré de végétations aquatique et/ou semi-aquatique et un marais.

Le groupe **« Herbages et cultures, pelouses et landes sans arbres »** peut sembler hétérogène, mais son dénominateur commun est de rassembler des espèces nichant au sol et n'ayant nul besoin d'arbres ou d'arbustes. Il rassemble des espèces souvent très menacées chez nous.

Le groupe **« Bocage, vergers, coupes forestières, pelouses et landes arborées »** concerne des espèces liées à des milieux de transition entre la prairie et la forêt, constitués d'une mosaïque à petite échelle d'espaces herbeux/ligneux. Les oiseaux qui le composent nichent dans des arbres ou des arbustes, et ont besoin de zones herbeuses pour se nourrir. Nos jardins, par exemple, conviennent en général bien à ces espèces.

Les oiseaux des **« Fermes et villages »** sont liés aux constructions humaines pour y installer leur nid. La plupart d'entre eux ont abandonné des sites plus naturels pour vivre au voisinage de l'homme. Les maisons ont été adoptées par certaines espèces nichant auparavant dans les rochers. Certaines fréquentent encore les deux habitats, comme le Rougequeue noir qui vit à la fois sur les maisons et dans les zones rocheuses naturelles et les anciennes carrières.

Les espèces à grand territoire (de nombreux rapaces par exemple) qui demandent une juxtaposition de prairies, champs et forêts sont rassemblées dans le groupe **« Grande mosaïque »**. Certaines d'entre elles ont également besoin de rochers pour nicher (anciennes carrières par exemple) : Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin, Grand corbeau. D'autres comme le Milan noir réclament des plans d'eau dans leur mosaïque de milieux.

Les espèces forestières vivent sans problème dans de vastes massifs boisés sans clairières. On peut parfois les rencontrer dans des parcs mais l'existence d'ouvertures ne leur est pas indispensable.

Enfin, un groupe d'espèces est lié à un **climat submontagnard** : on ne les rencontre qu'en Moyenne ou Haute Ardenne.

Le Pic cendré est un cas à part : son aire de **répartition continentale** effleure la frontière de notre pays.

Il faut également remarquer que les comportements des oiseaux évoluent. Par exemple, des espèces aux exigences anciennement forestières comme le Merle noir ont adopté les jardins ou le bocage (milieux forestiers transgressifs). Le Pigeon ramier, en l'espace de cinquante ans, est devenu fréquent dans les jardins. Les trois espèces de busards ont adopté comme habitat secondaire, avec plus ou moins de bonheur, les grandes cultures.

Toute classification est artificielle et est donc sujette à discussion. Merci de me faire parvenir vos remarques.

Avifaune nicheuse de la vallée de l'Eau blanche et de ses versants d'Aublain à Frasnes / Wallonie - ESM - 2012 à 2017

X = nicheur dans le secteur étudié / = nicheur probable D = nicheur disparu (h) = milieux humides - Espèces invasives non reprises

Rivières et leurs berges		Grèbe huppé		Perdrix grise	D
Martin-pêcheur d'Europe	X	Grèbe castagneux		Vanneau huppé	X
Bergeronnette des ruisseaux	X	Grèbe à cou noir		Caille des blés	X
Cincle plongeur	X	Tadorne de Belon		Bruant proyer	
Hirondelle de rivage	X	Canard colvert	X	Tarier des prés	D
Petit gravelot	X	Canard souchet		Locustelle tachetée (h)	X
Guêpier d'Europe		Canard chipeau		Râle des genêts	X
5/6: 83%		Canard siffleur		Busard Saint-Martin	
Roselières		Fuligule morillon		Hibou des marais	D
Bruant des roseaux	X	Fuligule milouin		Busard cendré	
Busard des roseaux		Fuligule nyroca		Huîtrier pie (h)	
Butor étoilé		Nette rousse		**7/14: 50%**	
Blongios nain		Sarcelle d'hiver		**Bocage, vergers, coupes forestières, pelouses et landes arborées**	
Rousserolle effarvatte	X	Sarcelle d'été			
Panure à moustaches		Râle d'eau			
Rousserolle turdoïde		Marouette ponctuée		Bruant jaune	X
Locustelle luscinioïde		Avocette élégante		Tarier pâtre	X
2/8: 25%		Goéland cendré		Pie-grièche écorcheur	X
Plans d'eau, marais		Mouette rieuse		Rossignol philomèle	X
Héron cendré		Sterne pierregarin		Rougequeue à front blanc	X
Bihoreau gris		Gorgebleue à miroir		Pipit des arbres	X
Aigrette garzette		Bouscarle de cetti		Fauvette babillarde	X
Héron gardeboeufs		Cisticole des joncs		Fauvette grisette	X
Grande aigrette		Phragmite des joncs		Fauvette à tête noire	X
Spatule blanche		Locustelle fluviatile		Fauvette des jardins	X
Grand cormoran		**2/37: 5%**		Hypolais polyglotte	X
Foulque macroule		**Herbages et cultures pelouses et landes sans arbres**		Rousserolle verderolle (h)	X
Poule d'eau	X			Tourterelle des bois	X
Bécassine des marais		Pipit farlouse	X	Coucou gris	X
Oie cendrée		Bergeronnette printanière	X	Chevêche d'Athena	X
Cygne tuberculé		Alouette des champs	X	Pic vert	X

(Suite du tableau à la page suivante)

Pic épeiche	X	Moineau friquet	X	Loriot d'Europe	X
Pouillot fitis	X	**12/13: 92%**		Geai des chênes	X
Pouillot véloce	X	**Grande mosaïque: forêts, champs, prairies, …**		Grosbec casse-noyaux	X
Mésange boréale	X			Bouvreuil pivoine	X
Mésange à longue queue	X	Milan royal	X	Gobemouche noir	
Pie-grièche grise	D	Milan noir (h)	/	**22/24: 92%**	
Troglodyte mignon	X	Buse variable	X	**Milieux submontagnards ou continentaux**	
Accenteur mouchet	X	Epervier d'Europe	X		
Rougegorge familier	X	Faucon crécerelle	X	Tarin des aulnes	
Merle noir	X	Faucon hobereau	X	Sizerin flammé	
Grive litorne		Faucon pèlerin	X	Becroisé des sapins	
Grive musicienne	X	Faisan de Colchide	X	Cassenoix moucheté	
Grive draine	X	Pigeon colombin	X	Chouette de Tengmalm	
Gobemouche gris	X	Pigeon ramier	X	Chevêchette d'Europe	
Pie bavarde	X	Grand-duc d'Europe	X	Grimpereau des bois	
Pinson des arbres	X	Hibou moyen-duc	X	Tétras lyre	
Serin cini	X	Corneille noire	X	Pluvier doré	
Verdier d'Europe	X	Corbeau freux	X	Pic cendré (cont)	
Chardonneret élégant	X	Grand corbeau	/	**0/10: 0%**	
Linotte mélodieuse	X	**15/15: 100%**			
Pic-grièche à tête rousse		**Forêts**			
Hypolaïs ictérine		Cigogne noire	X		
Torcol fourmilier		Bondrée apivore	X		
Alouette lulu		Autour des Palombes	X		
Engoulevent d'Europe		Gélinotte des bois			
Huppe fasciée		Chouette hulotte	X		
34/42: 81%		Pic noir	X		
Fermes et villages		Pic mar	X		
Cigogne blanche		Pic épeichette	X		
Tourterelle turque	X	Bécasse des bois	X		
Pigeon biset féral	X	Pouillot siffleur	X		
Effraie des clochers	X	Roitelet huppé	X		
Martinet noir	X	Roitelet triple-bandeau	X		
Hirondelle de cheminée	X	Mésange charbonnière	X		
Hirondelle de fenêtre	X	Mésange bleue	X		
Bergeronnette grise	X	Mésange nonnette	X		
Rougequeue noir	X	Mésange noire	X		
Choucas des tours	X	Mésange huppée	X		
Etourneau sansonnet	X	Sittelle torchepot	X		
Moineau domestique	X	Grimpereau des jardins	X	**TOTAL: 99 espèces sur 169**	

Le constat.

Ce secteur est particulièrement riche: **99 espèces nicheuses** ! L'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie ne comprend que 7 carrés abritant 100 espèces ou plus. Les champions sont Hensies (111), puis Harchies (108). Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, il y a Virelles (108) et Roly (102). Remarquons que ces carrés comprennent tous des plans d'eau et des zones humides importantes.

Lorsqu'on examine les différents groupes écologiques, on peut constater que :

- **Les oiseaux à grand territoire** demandant une mosaïque de milieux différents sont tous représentés (100%), ce qui est vraiment remarquable. Ce groupe comprend de nombreux rapaces. Le maillage campagnard formé de prairies, champs et forêts y est de grande qualité.

- Avec 12 espèces sur 13 (92 %), **les oiseaux liés aux fermes et villages** sont très bien représentés.

- **L'avifaune forestière** est également très riche (92%). Seules deux espèces manquent par rapport à la Wallonie : la Gélinotte des bois et le Gobemouche noir. L'immense massif forestier, dominé pour l'essentiel de feuillus, de la Fagne au nord apporte son lot d'espèces, dont une belle population de Cigogne noire.

Photo 3 : L'immense massif forestier de la Fagne est dominé par les feuillus. Il abrite une population remarquable de Cigogne noire (© Damien Hubaut).

- **Le bocage au sens large** (juxtaposition de milieux herbeux et d'arbres) abrite également une avifaune très riche (81%). C'est un des points forts de la réserve de la Prée où le maillage de haies a été patiemment reconstitué. La population de Pie-grièche écorcheur (70 couples) y constitue un des plus gros noyaux de Wallonie.

Photo 4 : Le bocage abrite ici un des plus gros noyaux de Wallonie de la population nicheuse de Pie-grièche écorcheur, ici un mâle (© Damien Hubaut).

- Les milieux typiques des plaines alluviales sont par contre moins bien conservés, excepté **les rivières et leurs berges** (83%), avec un bémol pour le Petit gravelot et l'Hirondelle de rivage, très rares et présents sur un seul site (la carrière du Nord).

Les autres milieux sont bien moins riches: **milieux herbeux sans arbres** (50%), **roselières** (25%), **plans d'eau, marais** (5%).
On se rend compte de l'impact négatif de la rectification du cours de l'Eau Blanche dans les années 60, du comblement des bras morts et de la pose de drains. Les méandres ont disparu, les marais et surfaces d'eau libre n'existent pratiquement plus, la nappe d'eau s'est abaissée suite aux drainages. Si le Râle des genêts est encore régulier, le Tarier des prés et le Hibou des marais ne nichent plus. Selon les dires d'un vieil agriculteur, le Courlis cendré était jadis présent…

Photo 5 : Les oiseaux du groupe écologique à grands territoires, sont tous présents, dont les rapaces. Ici une Bondrée apivore (© Damien Hubaut).

Conclusion.

Cet examen par groupes écologiques de l'avifaune met en évidence les points forts et les points faibles de ce site.
Pour le développement futur de ces deux réserves, deux axes peuvent s'envisager, séparément ou conjointement.

1° La préservation et l'entretien du bocage :
Ce magnifique milieu est de loin le plus riche en espèces (34 dans le secteur étudié). On y trouve les quatre fauvettes, le rossignol, tous les fringilles de nos campagnes, sans parler des espèces plus rares comme le Tarier pâtre, la Pie-grièche écorcheur, la Tourterelle des bois, le Rougequeue à front blanc, …

2° Le développement et la restauration des milieux humides et ouverts: prairies humides, bras morts, plans d'eau, marais.
Il faut souligner de récentes réalisations mises en œuvre grâce au programme Walphy de la Région Wallonne : la reméandration d'un secteur de l'Eau blanche et d'un de ses affluents, ainsi que la restauration d'un bras secondaire. Son impact positif sur l'avifaune sera suivi avec intérêt. De plus, Carmeuse, en collaboration avec la commune de Couvin, a recréé un vaste complexe de mares dans le cadre d'un réaménagement de voierie.
Dans les terrains Natagora, un vaste programme de restauration et de création de mares est également en cours dans le cadre du projet LIFE Prairies Bocagères.
La restauration et la création de plans d'eau de plus grande superficie seraient bienvenues afin de reconstituer des roselières et de vastes surfaces d'eau libre qui manquent à cette zone.

Ce point est à évaluer en fonction de la présence de l'étang de Virelles, cinq kilomètres à l'ouest, qui, lui, présente un bel échantillon de ces biotopes.
Des prairies humides inondables en milieu dégagé complèteraient une mosaïque très attractive pour des espèces rares. Ce dernier milieu n'est, par contre, pas représenté dans des réserves naturelles voisines.

La vaste superficie du site permettrait largement d'y consacrer des espaces pour chacun des deux axes. Les priorités seront à évaluer en Commission de gestion et avec le département Conservation de la Nature de Natagora.

Photo 6 : Le Bruant des roseaux, ici un mâle, pourrait bénéficier de la création de prairies humides inondables pour renforcer sa population, elle en a bien besoin (© Damien Hubaut).

Un grand merci à Damien Hubaut dont les si belles photos illustrent notre texte.

Petite astuce pour vous assurer de continuer à recevoir notre chronique !

Une manip toute simple va vous permettre dorénavant de rester abonné à La Grièche … et ce, quoiqu'il arrive. Il vous suffit de nous faire parvenir une seconde donnée, comme celle de votre n° de GSM (de préférence) ou alors votre adresse postale. De cette manière, nous pourrons toujours vous contacter pour vous signaler un problème, même s'il vous arrivait de changer de boîte mail sans nous en avertir.
Soyez rassuré(e) !! Nous vous garantissons que cette donnée serait exclusivement utilisée à cette fin !

Alors n'hésitez plus : envoyez-nous de suite votre coordonnée de secours à :

esm@natagora.be

La mésaventure d'une Effraie des clochers (*Tyto alba*) dans son nichoir.

Texte et photos de Philippe Mengeot

Dans son récent article paru dans le N°1/2018 de la revue des Cercles des Naturalistes de Belgique, « l'Erable » Jean Doucet rapporte les mésaventures d'une Chouette effraie pondeuse qui a été mortellement agressée dans son nichoir de l'église de Cul-des-Sarts, vraisemblablement par un de ses congénères en mars 2015 (Doucet Jean, 2018. À propos de faits surprenants concernant quelques cas de reproduction de la Chouette effraie (*Tyto alba*), L'Erable, Cercles des Naturalistes de Belgique, Vierves-sur-Viroin, 11-15 p.)

A la lecture de cet article, je me suis rappelé une découverte effectuée en juin 2016, au niveau du même nichoir que celui de l'article de Jean Doucet, dans les combles de l'église de Cul-des-Sarts. J'avais eu l'occasion de visiter le clocher de l'église pour y admirer les cloches et apprécier la présence de traces de l'avifaune des clochers : essentiellement les Choucas des tours (*Coloeus monedula*) et les Chouettes effraies.

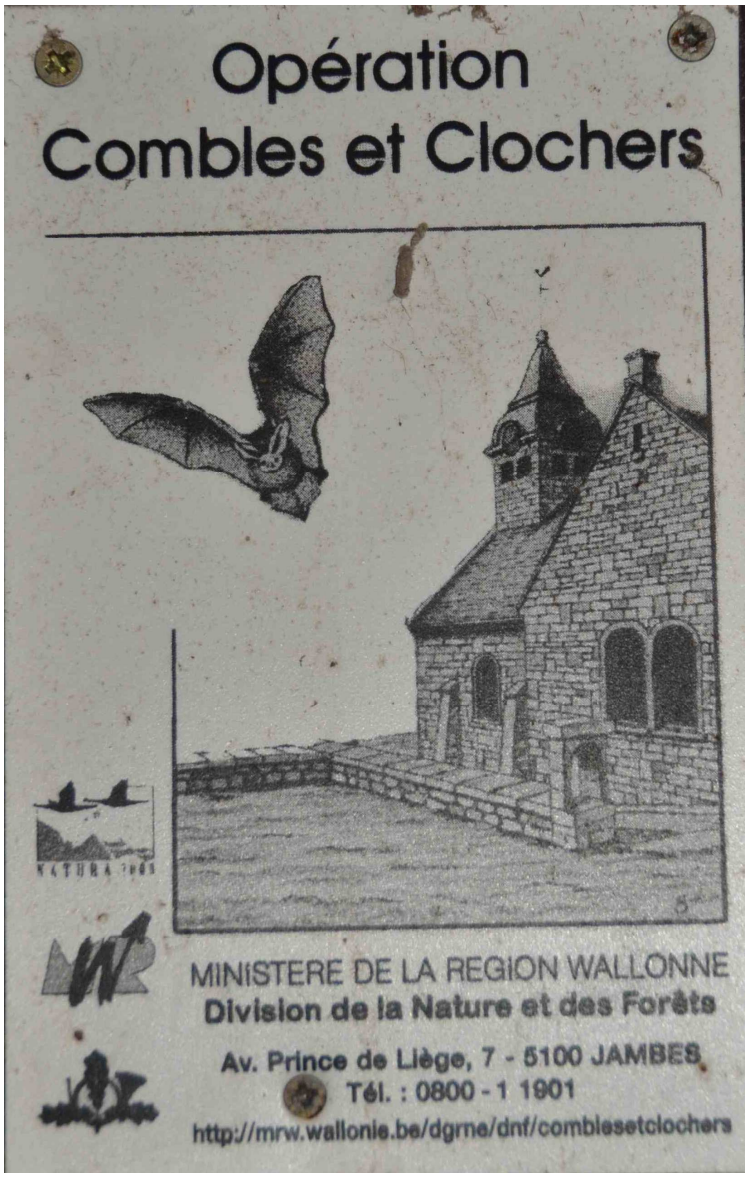

Comme beaucoup d'églises de la région, celle de Cul-des-Sarts a bénéficié d'aménagements favorables à la faune sauvage, initiés par la Région wallonne à l'occasion de l'année européenne de la protection de la Nature, en 1995, sous la tutelle du D.N.F.. Les espèces visées étant le plus souvent les chauves-souris (entrées spécifiques, partie des combles qui leur est réservée), la Chouette effraie (entrée spécifique, nichoir, volume qui lui est réservé) et le Choucas des tours (nichoirs), tout en veillant bien à ne pas permettre l'accès à l'intérieur du bâtiment aux pigeons. Dans le cas qui préoccupe, l'église est équipée de deux nichoirs à Effraie des clochers. Il s'agit de caisses rectangulaires en multiplex marin de 18mm d'épaisseur qui sont appliquées contre les murs intérieurs au niveau d'une ouverture. Le dessus de ces nichoirs est un couvercle s'ouvrant vers le haut sur deux charnières ; un crochet permet de le fermer.

Photo 2 : La femelle morte, la ponte n'a pas éclos (Philippe Mengeot).

Le premier nichoir situé dans le clocher ne présentait aucune anomalie extérieure.

Par contre au niveau du nichoir situé à l'autre extrémité de l'église et surplombant le chœur, mon attention a immédiatement été attirée par une tête de Chouette effraie qui débordait de la partie supérieure et qui était coincée entre le bord supérieur de la paroi arrière du nichoir et le couvercle dont le crochet n'était pas fermé.

Malheureusement, le pauvre animal était mort dans cette pénible position, coincé au niveau du cou et quasi guillotiné ou pendu, le reste du corps étant à l'intérieur du nichoir dont le couvercle avait été soulevé suffisamment pour laisser passer la tête et pas le reste du corps.

Le cadavre de l'Effraie était desséché et comme momifié. Le drame avait dû se produire plus de deux mois auparavant.

A l'intérieur du nichoir (photo 2), il y avait 5 œufs blancs, quelques plumes et pelotes de réjection, mais pas de reste de proie. J'ai jeté le cadavre de la chouette au dehors par l'orifice d'entrée, je n'ai pas touché aux œufs et j'ai refermé ensuite soigneusement le couvercle en fermant le crochet de sécurité.

Lorsque je suis sorti de l'église, j'ai fait deux photos de l'Effraie. Sur l'une (photo 2), on observe bien la trace du rebord du nichoir qui coinçait le cou.

Photo 3 : La position de la tête illustre bien le fait qu'elle se soit retrouvée coincée sous la couvercle du nichoir (Philippe Mengeot).

Comment un tel drame a- t-il pu se produire ?

- Comment la chouette aurait-elle eu assez de force pour soulever le couvercle avec sa tête qui s'est ensuite retrouvée coincée entrainant sa mort par strangulation ?

- Le couvercle n'était-il pas complètement fermé (en tout cas le crochet n'était pas mis) ? Laissant ainsi une fente ayant permis à l'oiseau de passer la tête et pas le reste du corps ? Cependant, après avoir retiré le cadavre, le couvercle s'est fermé parfaitement et sans encombre.

- Le crochet de fermeture (qui se trouve donc à l'extérieur du nichoir) aurait-il pu être ouvert par un animal (les choucas sont nombreux dans les combles) alors qu'il avait été bien refermé par le dernier visiteur ?

- Serait-il possible que ce soit un geste de malveillance ou de maladresse par un visiteur curieux non averti ? Surpris de dévouvrir une chouette, l'oiseau tentant peut-être de s'enfuir, il laisse retomber le couvercle sur l'oiseau qui se débat ? Apeuré le visiteur s'éloigne, laissant l'oiseau à son triste sort ?

Cette constatation m'amène à quelques réfexions :

1/ Le même nichoir a vécu deux drames mortels, mais totalement différents, pour l'un des occupants à un an d'intervalle.

2/ L'intervention humaine (pose de nichoir) n'a pas toujours un effet heureux sur les oiseaux censés être protégés.

3/ Il est important de vérifier que le couvercle des nichoirs à Effraie des clochers soit bien fermé avec une fermeture fiable (système avec une lamelle ressort qui se bloque avec force).

En vous remerciant pour votre attention.

Ham-sur-Meuse en février.

Par Dewitte Thierry, Durbecq Christophe et Gosselin Baptiste.

Photo 1 : Malgré le froid piquant, plus de vingt personnes pour cette première promenade franco-belge 2018. Cliché pris au pied de l'église (Philippe Mengeot).

Dimanche 18/02/18, 9 h. Malgré un brouillard givrant bien épais par endroit et une gelée généralisée, une bonne vingtaine de participants se regroupe au pied de l'église du petit village ardennais, proche de la Meuse. L'avantage d'une telle froidure est la garantie d'un ciel bleu azur et d'un soleil éblouissant. Après autant de semaines de grisaille, c'est peut-être la raison de cette belle affluence. Et dire que, par la suite, c'est un hiver sibérien qui s'installera !

Nous nous dirigeons d'abord vers le pont enjambant le fleuve, en décrue, mais au courant encore très puissant. Un Héron cendré en plumage nuptial pêche sur le bord, une Grande aigrette s'envole suivie par deux grands cormorans surpris par la présence d'un tel groupe. Un Pigeon ramier est bien observé, posé, puis il prend son envol et parade. Et oui, les jours rallongent et ça sent le printemps pour certaines espèces.

A peine arrivés sur le chemin agricole en direction de Chooz qu'une Grive draine chante; on en trouve bientôt d'autres, posées dans un peuplier abritant des boules de gui, mais aussi au sol, sautillant, à la recherche de vers. Des merles, une Grive musicienne et des Grives litornes les accompagnent.
Tandis que nous nous arrêtons pour admirer un Rouge-gorge familier tout proche, une Buse variable est aussi bien vue.

C'est alors qu'un participant attire notre attention sur un petit oiseau posé sur piquet de clôture métallique… Et à notre surprise, nous découvrons un Rougequeue noir mâle. Que fait-il ici ? Il devrait être bien plus au sud, à l'abri de ces mauvaises conditions météorologiques, c'est un insectivore tout de même. A-t-il tenté de passer l'hiver ici (le 08/02, un individu a aussi été observé sur un tas de fumier fumant, plus haut vers le village, entouré de neige verglacée) ? Est-ce un migrateur précoce ayant cédé à l'hiver jusqu'ici exceptionnellement doux ?

Photo 2 : Vue de la Meuse depuis le chemin de halage que nous suivons. Comme la végétation couchée l'indique, le fleuve est en décrue (Philippe Meuret).

De temps à autre, quelques Canards colverts décollent de la Meuse, une femelle toujours en tête. Des grands cormorans en plumage nuptial vont et viennent, tandis qu'un couple d'Ouettes d'Egypte semble délimiter avec cris et vols circulaires un futur site de nidification, sur l'île que nous dépassons. De beaux groupes de Bernaches du Canada broutent de l'autre côté, nous permettant d'aborder la problématique des espèces invasives.

Arrivés près d'un bosquet de saules morts sur pied, un pic vert mâle est bien observé. Il faut dire que ça fait un bout de temps que deux exemplaires chantent, se répondant en alternance. Alors que nous allons quitter la Meuse pour traverser un bois d'épicéas et de mélèzes, un couple de Harles bièvres passe trop rapidement. Nous nous arrêtons pour en parler et c'est à ce moment que divers nids de Grands cormorans sont découverts, posés à l'extrémité de hautes et frêles branches de peupliers. Comment ne cassent-elles pas ? Des femelles couvent. Quand le compagnon se pose, on peut admirer les huppes qui se dressent, les mimiques des retrouvailles, les couleurs éclatent sous les reflets du soleil, superbe ! Pour la plupart d'entre nous, observer une colonie de ce grand palmipède aux mœurs arboricoles est une première.

Nous pénétrons dans le bois où Rouge-gorge familier, Mésanges charbonnière et bleue, Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Pinson des arbres et surtout plusieurs Grives draines chantent de bon cœur.

Quand nous arrivons au village, il est 11 h 30. Vu l'heure, une partie du groupe rejoint les voitures et nous quitte, tandis que le restant joue les prolongations.

Nous rejoignons Aubrives et la Meuse pour le retour, via le bois et l'ancienne carrière. Un couple de Becs-croisés des sapins aux cris très reconnaissables nous rappelle que nous sommes bien dans les Ardennes où ils apprécient tant les cônes de résineux.

Photo 3 : Une première pour beaucoup de participants, l'observation de Grands cormorans nicheurs, mais pourquoi regardent-ils tous vers la droite ? (Philippe Mengeot).

Des Geais des chênes donnent l'alerte, jouant ainsi leur rôle de « concierge de la forêt » comme on a l'habitude de les appeler. Le chant dynamique du Troglodyte mignon surgit de la vaste étendue buissonneuse composée de Budleias ou Arbres à papillons, qui ont colonisé le terril gréseux. Quelques Chardonnerets élégants se nourrissent des plantes sèches en graines. Au-dessus de la Meuse, de petits groupes de Mouettes rieuses, dont certaines arborent des têtes colorées de brun, donnent une ambiance quelque peu marine à l'endroit. Posé sur la nouvelle écluse en construction, un grand goéland de troisième année retient notre attention. De quelle espèce est-il ? Oh ! Il mange un oiseau, ça alors ! Une Mésange charbonnière ! L'a-t-il trouvée morte ? Tiens, il est bagué et, chouette, on sait lire sa bague, de couleur jaune : HV399. Grâce au site web qui comprend tous les programmes de marquage par bagues colorées http://www.cr-birding.org/colourprojects, l'organisme bagueur nous apprend qu'il s'agit d'un Goéland leucophée, bagué au nid sur le toit de la Poste de la ville de Francfort, en Allemagne. Il est possible de découvrir l'historique des précédentes lectures de cette bague.

Ainsi, après la pose de cette dernière, le 14/07/2016, l'oiseau est revu sur la côte hollandaise à Den Haag, puis à Scheveningen le 19/10/2016 où il séjourne jusqu'à la fin de cette année-là.

Photo 4 : un Goéland leucophée de 3ème année, les Barrages de l'Eau d'Heure (Philippe Deflorenne).

Photo 5 : Jeune Goéland leucophée lors du baguage, sur le toit de la Poste de Francfort (Lingo Rösler).

Ensuite, plus de nouvelles jusqu'au 27/01/2018 où il est découvert aux Barrages de l'Eau d'Heure (Cerfontaine, Belgique), carrefour européen des diverses espèces de grands goélands. Un autre repérage a lieu le 30/01/2018 à Eteignières, puis de nouveau le 04/02/2018 aux BEH et enfin, le 18/02 à Aubrives. Ce qui suggère un déplacement journalier entre ces différents sites proche de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Le Goéland leucophée est originaire du pourtour de la Méditerranée et d'une partie des côtes atlantiques, en extension comme nicheur vers le nord. Grâce à la lecture des bagues colorées, on sait maintenant que les individus vus chez nous proviennent du bassin méditerranéen (France, Italie, Croatie) et du continent (Allemagne, Suisse), communication de Philippe Deflorenne. Ils peuvent être observés tout au long de l'année, principalement des individus immatures, mais avec une présence plutôt estivale. Leur hivernage est limité et sujet à des fluctuations d'une année à l'autre, en fonction des conditions météorologiques.

Laissons-le à son repas et rentrons vers Ham-sur-Meuse, il est midi. Une Bernache du Canada couvant sous la surveillance du mâle, une Bergeronnette des ruisseaux, un Martin-pêcheur et à nouveau la découverte de quelques nids de Grands cormorans occupés, sur de vieux saules blancs, nous ravissent. La température est bien remontée depuis ce matin et des courants thermiques ascendants favorisent la migration des grands oiseaux. C'est ainsi que quatre Grues cendrées nous dépassent sans un coup d'aile, plein nord, suivies par plusieurs Buses variables et un Epervier d'Europe. Et oui, c'est le printemps… enfin presque !

Photo 6 : Surprise, à la pointe d'une île, déjà une femelle de Bernache du Canada est occupée à couver. On est pourtant que le 18/02 (Philippe Mengeot).

Photo 7 : Il est midi, c'est alors que nous survole de bien haut quatre grues, prenant la direction plein nord, Le printemps arrive (Philippe Mengeot).

PLANTES RARES OU TYPIQUES DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE.

Texte Olivier Roberfroid ; Photos M.F. Tondreau et O. Roberfroid

Le Cotonéaster sauvage (*Cotoneaster integerrimus*)

Atteignant un mètre de hauteur, cet arbuste présente des feuilles caduques à limbe ovale, obtus à aigu au sommet, vertes et glabres à la face supérieure, pubescentes à la face inférieure. Les fleurs à cinq pétales blancs et teintées de rose sont petites (5-6 mm), disposées par 1-3 et brièvement pédonculées. Fruit rouge de 6-8 mm de longueur.
Cette espèce de la famille des roses et des pommiers est thermophile et en ESM, se rencontre exclusivement en Calestienne, surtout entre Nismes et Treignes avec des populations excentrées vers l'ouest au bois de Blaimont à Virelles et à Lompret. Sur ses sites (en grande majorité des pelouses sous régime de protection), elle occupe les affleurements et les pentes caillouteuses bien ensoleillés des versants calcaires, parfois les lisières xérophiles. Même si le cotonéaster sauvage se maintient dans de nombreuses stations et a peu régressé, il a perdu néanmoins quelques stations depuis une trentaine d'années comme le montre la carte ci-dessous extraite de la Liste Rouge des plantes en Wallonie. Ne supportant pas l'ombrage, il régresse dès que l'embroussaillement devient important et ce facteur serait responsable de la disparition de certaines stations comme en bord de route à La Goulette ou au tienne du Pas à Olloy-sur-Viroin.

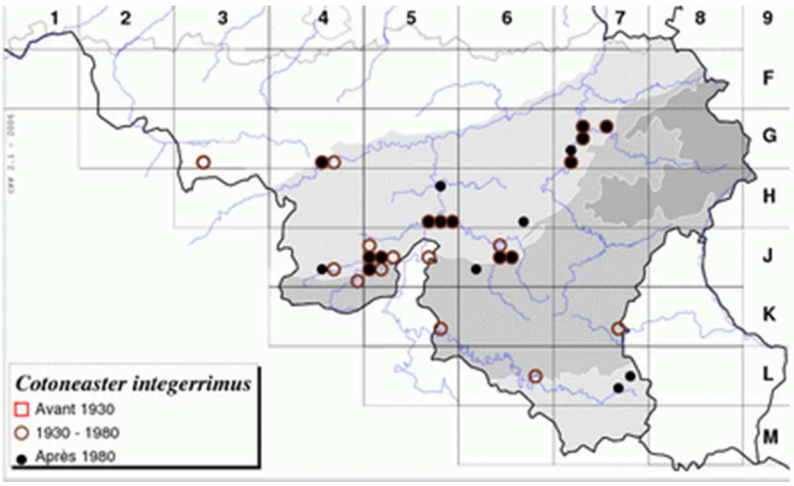

De nombreuses autres espèces de cotonéasters (certainement une quinzaine …) sont rencontrées parfois jusque sur les pelouses calcicoles. Ils proviennent de Chine, sont cultivés en grand dans les parcs et les jardins et ont une forte potentialité de propagation par l'intermédiaire des oiseaux qui raffolent de leurs baies. Le Cotonéaster horizontal couramment planté comme couvre-sol, est certainement l'espèce de nos jours la plus problématique, bien naturalisé sur plusieurs pelouses de grande valeur patrimoniale comme la carrière du Trou Maillard à Treignes, le tienne du Moulin à Olloy-sur-Viroin, les Abannets et le tienne Breumont à Nismes, …
D'autres cultivars se répandent aussi et risquent de s'installer durablement dans nos milieux semi-naturels comme *Cotoneaster damneri* ou *Cotoneaster salicifolius*.

Cotoneaster damneri et *C. salicifolius*, deux plantes cultivées et encore occasionnelles en ESM

Participez au projet d'un nouvel atlas de la flore de Wallonie !

Contactez Olivier Roberfroid : oroberfroid@gmail.com